



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'industrie et de la technologie

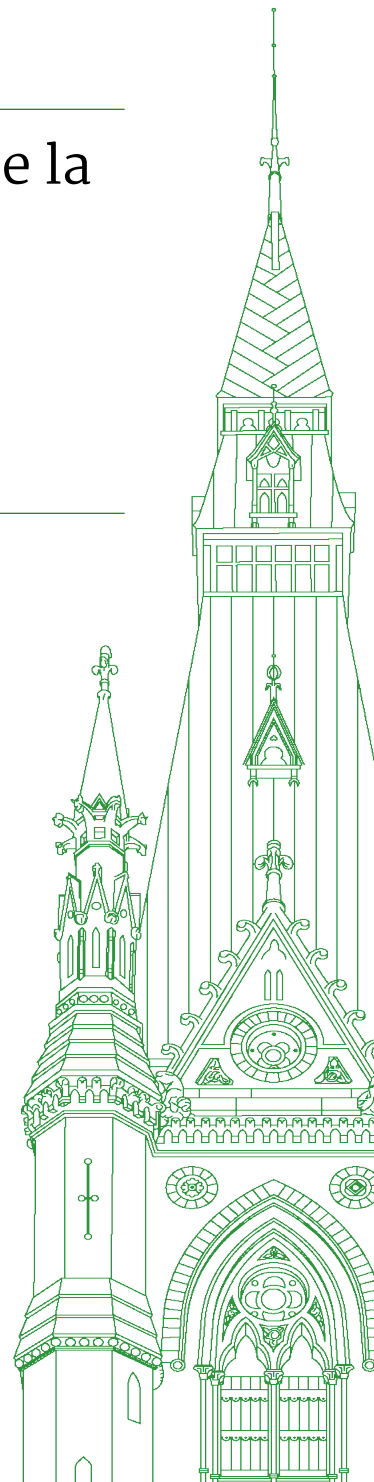
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 007

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le mercredi 8 octobre 2025

Président : Ben Carr



Comité permanent de l'industrie et de la technologie

Le mercredi 8 octobre 2025

• (1630)

[Traduction]

Le président (Ben Carr (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.)): Bonjour, à tous. Bienvenue.

Nous nous réunissons de nouveau, pour la deuxième fois, pour l'étude de la stratégie industrielle de défense. C'est la septième réunion du Comité permanent de l'industrie et de la technologie.

Je tiens à vous rappeler amicalement de protéger la santé et le bien-être de nos interprètes. Si vous utilisez une oreillette, qu'elle est branchée, mais qu'elle n'est pas sur votre oreille, veuillez la poser sur la carte devant vous. Si l'oreillette n'est pas branchée, ne vous en préoccupez pas. Cela concerne ceux qui ont des tables devant eux.

Chers collègues, nous allons essayer d'être efficaces et efficients, aujourd'hui, comme toujours. Nous avons deux témoins, ici, pour la première heure de la réunion.

Nous accueillons en personne M. Jason Jacques, directeur parlementaire du budget, ou DPB, par intérim, du Bureau du directeur parlementaire du budget. Nous accueillons également M. Christopher Penney, conseiller principal du DPB.

Monsieur Jacques, vous aurez la parole pendant cinq minutes au maximum.

Nous passerons ensuite à une série de questions. Chaque membre affilié à un parti politique, ici, a droit à un certain temps de parole. Nous allons commencer par nos collègues du Parti conservateur, puis nous ferons le tour de la table.

Si jamais vous avez des questions, vous pouvez bien sûr me les poser. Autrement, nous allons commencer.

Monsieur Jacques, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Français]

Jason Jacques (directeur parlementaire du budget par intérim, Bureau du directeur parlementaire du budget): Merci.

Monsieur le président et membres du Comité, bonjour.

Je vous remercie de nous avoir invités à témoigner devant vous aujourd'hui. Nous sommes heureux d'ajouter du matériel à l'étude sur la stratégie industrielle de défense du Canada.

Je suis accompagné aujourd'hui du conseiller principal Christopher Penney, qui est responsable du dossier de la défense chez nous.

[Traduction]

Dans la mesure où la loi confère au directeur parlementaire du budget le mandat de fournir des analyses indépendantes et non par-

tisanes afin d'aider les parlementaires à remplir leur rôle constitutionnel, qui consiste à demander des comptes au gouvernement, mon bureau a l'habitude de préparer des rapports et des analyses au sujet des répercussions budgétaires des dépenses et des grands programmes d'approvisionnement en défense du Canada.

En mai 2022, nous avons publié une évaluation indépendante intitulée *Politique des retombées industrielles et technologiques: analyse des obligations contractuelles et de leur exécution*. Ce rapport analyse les transactions et les investissements faits au titre de la Politique des retombées industrielles et technologiques, les RIT, dans le domaine de l'approvisionnement de défense et de sécurité du Canada.

Notre analyse nous a permis de constater que les transactions réalisées au titre de cette politique totalisaient 18,3 milliards de dollars pour la période de 2015 à 2019. Près de la moitié de cette somme concerne des transactions qui n'étaient pas directement liées à la production de l'équipement militaire acquis par le Canada.

Notre analyse nous a également permis de constater que les sociétés appartenant à des intérêts canadiens représentaient seulement un tiers de la valeur pécuniaire totale des transactions de RIT réalisées avec de grandes sociétés partenaires.

• (1635)

[Français]

Nous répondrons maintenant à vos questions sur notre analyse de la politique des retombées industrielles et technologiques ou sur les autres travaux du Bureau du directeur parlementaire du budget.

Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Jacques.

Monsieur Guglielmin, vous avez la parole pour six minutes, monsieur.

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC): Merci à vous deux d'être ici, aujourd'hui.

Monsieur Jacques, vos perspectives économiques et financières ne comprennent pas l'engagement fait à l'OTAN de consacrer 5 % du PIB à la défense, d'ici 2035. Est-ce bien cela?

Jason Jacques: Oui.

Michael Guglielmin: Vos perspectives ne tiennent pas compte, alors, de la situation financière globale du Canada, sachant qu'elles ne comprennent pas, non seulement les 5 %, mais aussi une grande partie des promesses électorales des libéraux.

Jason Jacques: Il est important de considérer l'autre aspect de ce qui n'a pas non plus été inclus. Nous n'avons pas non plus inclus les économies potentielles qui découleront de l'examen complet des dépenses que le gouvernement effectue actuellement. Cela pourrait potentiellement compenser une partie des coûts budgétaires que le gouvernement engagera. De plus, en ce qui concerne les 5 % pour l'OTAN, dont j'ai déjà parlé au comité des opérations gouvernementales, l'une des principales raisons pour lesquelles nous n'avons pas inclus la hausse de 2 % à 5 %, c'est la possibilité qu'il y ait des infrastructures à double usage. Quant au montant que le Canada dépense déjà en infrastructures selon le nouvel engagement de 5 % pour l'OTAN, qui pourrait être admissible dans le cadre du nouveau 5 %, nous ne savons pas actuellement à quoi cela ressemble exactement.

Michael Guglielmin: Vous avez également dit, dans certaines des hypothèses que vous avez formulées à ce sujet, que les contre-mesures qui étaient en vigueur le 5 septembre resteraient en place. Certaines hypothèses voulaient que les tarifs canadiens sur les produits provenant des États-Unis seront progressivement éliminés. Est-ce le cas?

Jason Jacques: Oui.

Michael Guglielmin: Nous avons appris aujourd'hui non seulement que nous n'avons pas encore conclu d'accord avec les États-Unis, mais que, selon les nouvelles circulant aux États-Unis aujourd'hui, les tarifs sur les automobiles seront maintenus. Cela signifie que les perspectives pourraient être pires que prévu.

Jason Jacques: Cela pourrait être pire, mais cela pourrait aussi être mieux. C'est un environnement très dynamique, et c'est quelque chose...

Michael Guglielmin: D'accord.

Étant donné que l'on prévoit un déficit fédéral de 68,5 milliards de dollars, cette année, et que le Canada connaît un niveau d'endettement insoutenable, comme vous l'avez déjà dit, même avant de tenir compte de l'augmentation des dépenses militaires si nécessaires, selon vous, les Canadiens devraient-ils craindre que le Canada ne puisse pas respecter ses engagements importants et essentiels envers l'OTAN en matière de défense et risquer potentiellement de ne pas respecter ses engagements envers ses troupes et ses alliés?

Jason Jacques: En ce qui concerne la question clé de la viabilité, le ratio de la dette au PIB du pays ne peut pas augmenter indéfiniment. Ce que j'ai souligné au comité des opérations gouvernementales, c'est que c'est la première fois depuis longtemps que nous voyons augmenter le ratio de la dette au PIB. Évidemment, le gouvernement en est conscient et a, à ce stade, une marge de manœuvre pour gérer la situation.

Le point clé et, selon moi, le point à retenir que j'ai souligné est qu'il s'agit d'une situation financière très difficile, qui découle en grande partie de facteurs indépendants de la volonté du gouvernement et de facteurs externes, en jeu à l'extérieur du Canada à l'heure actuelle.

Oui, absolument, cela complique la tâche du gouvernement qui voudrait faire des compromis vraiment importants.

Michael Guglielmin: Compte tenu de votre sévère mise en garde sur le fait que ce ne sont pas des perspectives réjouissantes, que la situation n'est pas viable et que tout cela est choquant, à votre avis, quels ajustements budgétaires concrets le gouvernement devrait-il faire pour respecter cet engagement très nécessaire et cru-

cial envers l'OTAN en matière de défense, et que se passera-t-il si nous ne faisons pas les ajustements nécessaires, d'un point de vue purement financier?

Jason Jacques: Comme je l'ai déjà dit lors de réunions précédentes des comités, le gouvernement, ou tout gouvernement, finit généralement par avoir deux options au moment d'établir son budget: il peut apporter des modifications du côté des dépenses ou du côté des recettes. Cela nous ramène essentiellement à une question de compromis.

Michael Guglielmin: Il peut réduire les dépenses ou augmenter les impôts.

Jason Jacques: C'est ainsi que les gens gèrent leur ménage. On ne peut pas acheter tout ce que l'on veut. On ne peut pas avoir tout ce que l'on veut. On a des moyens limités. Le gouvernement, comme n'importe quel ménage dans cette situation, devra faire des compromis, tout comme les Canadiens doivent en faire.

Michael Guglielmin: Dans votre rapport, vous soulignez que l'intérêt de la dette coûtera aux contribuables 55,3 milliards de dollars, cette année, un montant déjà supérieur aux transferts en santé. Ces frais passeront à 82,4 milliards de dollars d'ici 2030.

Si l'on ajoute à cela cette dépense importante et essentielle pour l'OTAN, quelle incidence cela aurait-il sur les frais de service de la dette?

• (1640)

Jason Jacques: Évidemment, si l'on dépense plus sans que les revenus augmentent proportionnellement, on devrait alors potentiellement réunir ces fonds au moyen du financement par emprunt. Si l'on fait cela, on paiera alors des frais d'intérêt sur la dette plus élevés.

Encore une fois, ce que j'ai déjà dit précédemment au Comité, c'est qu'il s'agit de prévisions; ce n'est pas l'avenir. Si j'étais parfaitement clairvoyant, je serais, aujourd'hui, déjà à la retraite sur une île du Pacifique avec une aire d'atterrissage pour hélicoptères. Ce n'est pas le cas, et le mandat du bureau est de s'assurer de rendre publics les chiffres et de les mettre à la disposition des parlementaires pour qu'ils puissent voir à quoi ressemble la situation actuelle. Je suis très optimiste et je suis certain que la situation actuelle ne durera pas.

Michael Guglielmin: J'aimerais poser une question concernant notre autre étude sur la fuite des capitaux et la productivité.

Comme on l'a dit, on prévoit aujourd'hui que le déficit fédéral atteindra 68,5 milliards de dollars, cette année, sous le premier ministre Mark Carney. C'est beaucoup plus que le déficit de 42,2 milliards de dollars prévu dans l'Énoncé économique de l'automne 2024, sous l'ancien ministre Trudeau. À ce moment-là, les 42,2 milliards de dollars étaient si alarmants que la ministre des Finances, Chrystia Freeland, a démissionné.

Que révèle cette forte augmentation du déficit sur la viabilité budgétaire future du Canada? Cette viabilité affecte les investissements, la confiance des entreprises et la productivité globale sur le marché.

Veuillez être bref.

Jason Jacques: Je pense qu'une grande partie de l'aggravation du déficit reflète simplement ce qui se passe quand l'économie traverse une période d'incertitude, que le marché du travail devient plus difficile et que le soutien fédéral automatique entre en jeu. Malheureusement, des gens perdent leur travail, et l'assurance-emploi peut les aider et leur apporter un certain soutien. En revanche, le revers de la médaille, du côté des recettes, c'est que, quand les gens perdent leur travail, ils ne paient pas d'impôt sur le revenu; on s'attendrait donc automatiquement à voir le déficit s'aggraver.

Michael Guglielmin: Merci.

Le président: Merci, monsieur Guglielmin.

Madame Acan, vous avez six minutes.

Sima Acan (Oakville-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Jacques, le gouvernement effectue des investissements délibérés et ciblés dans les industries stratégiques du Canada, des technologies propres à la fabrication de pointe, dans le but de bâtir une économie plus innovante et résiliente. Il ne s'agit pas de dépenses à court terme, mais d'investissements axés sur l'avenir, visant à renforcer notre capacité industrielle et, au bout du compte, à renforcer la viabilité budgétaire à long terme. En particulier, les investissements dans la défense sont essentiels pour assurer la sécurité des Canadiens dans un paysage mondial difficile. Je crois que vous et les autres membres du Comité êtes d'accord avec cela.

Étant donné que le Canada a toujours l'un des ratios de la dette au PIB les plus bas parmi les pays du G7, seriez-vous d'accord pour dire que le Canada conserve sa crédibilité budgétaire et la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour poursuivre ce genre d'investissements stratégiques en défense nationale, orientés vers la croissance, surtout quand ils sont liés à l'innovation, aux résultats économiques à long terme et à la sécurité de notre pays?

Jason Jacques: Je vous remercie de la question.

En réponse, je commencerai en citant un passage de l'Énoncé économique de l'automne 2024, à la page 45, qui disait à ce moment-là ceci:

Le gouvernement est résolu à respecter son point d'ancrage budgétaire: réduire le ratio de la dette fédérale au PIB à moyen terme. Cette mesure est essentielle non seulement pour assurer la viabilité des finances publiques, mais aussi pour préserver la cote de crédit AAA du Canada, qui aide à maintenir la confiance des investisseuses et investisseurs et à garder les coûts d'emprunt du Canada aussi bas que possible.

Sima Acan: Je pose la question au sujet spécifiquement des investissements dans la défense, parce qu'il y a des fabricants de pointe, des entreprises d'ingénierie et des fabricants de l'industrie de la défense et de l'aérospatiale dans ma circonscription d'Oakville-Ouest. C'est pour cela que j'aimerais avoir votre avis sur la question de l'investissement dans la défense.

N'êtes-vous pas d'accord pour dire que ces investissements ne sont pas en réalité des dépenses, mais des investissements qui permettront de créer des emplois, de développer l'industrie manufacturière du Canada et d'accroître notre productivité?

Christopher Penney (conseiller principal, Bureau du directeur parlementaire du budget): Je dirais, pour répondre à votre question, que nous n'avons pas effectué cette analyse, à notre bureau, afin de savoir si ces investissements sont un gain net ou une perte nette, par exemple.

Bien sûr, tout investissement dans l'industrie de la défense devra être comparé à ce qui aurait pu être fait par ailleurs avec cet argent.

Aurait-on pu l'investir dans des politiques sociales? Dans des réductions d'impôt? Cela aurait-il pu être autre chose?

Nous n'avons pas préparé de rapport sur ce sujet. Nous ne voudrions pas nous prononcer de manière définitive en donnant une réponse.

• (1645)

Sima Acan: Comment peut-on être certains d'avoir les mesures ou le cadre de mesures adéquats pour évaluer les résultats à long terme des investissements dans la défense, pas seulement en ce qui concerne les dépenses immédiates, mais en ce qui concerne la croissance économique et les gains de productivité?

Christopher Penney: Je dirais que, jusqu'à présent, les investissements dans la défense sont inclus dans notre modélisation économique. C'est certainement quelque chose que nous voulons examiner plus en détail à l'avenir.

Bien sûr, en ce qui concerne l'augmentation prévue des dépenses en défense, qui devraient atteindre 5 %, ou 3,5 % pour la défense réelle et 1,5 % pour la défense accessoire, d'ici 2035, nous voulons savoir et les gens veulent savoir quelle sera l'incidence économique de l'augmentation des dépenses de défense. Oui, nous allons certainement modéliser l'incidence économique.

Sima Acan: Merci.

L'industrie de la défense canadienne consacre 3,4 fois plus de ressources à la recherche et au développement que le secteur manufacturier. Elle emploie 2,5 fois plus de travailleurs du domaine des STIM.

Pour modéliser l'incidence économique de la stratégie industrielle de défense, quelles sont les hypothèses clés nécessaires pour saisir pleinement l'augmentation de la productivité associée à ce haut niveau de recherche et de développement spécialisés et à la réutilisation des capacités?

Comment ces avantages se compareraient-ils à la modélisation des dépenses industrielles ou des dépenses dans les infrastructures conventionnelles, où l'intensité de la recherche et du développement est peut-être moins forte?

Christopher Penney: Je dirais qu'il va de soi que les investissements dans le secteur de la défense supposent généralement une concentration plus importante, par exemple, dans le domaine des STIM ou d'autres domaines axés sur la technologie.

Comme il a été mentionné, nous n'avons pas encore mené d'étude sur ce sujet. C'est quelque chose que nous aimerions examiner de plus près.

Sima Acan: Je me répète peut-être, mais pourriez-vous s'il vous plaît répondre?

Alors que le Canada s'est engagé à augmenter les dépenses de défense grâce à la nouvelle stratégie industrielle de défense, quel serait le coût de l'inaction? De quelle manière une dépendance accrue aux fournisseurs étrangers, des occasions d'innovations manquées ou une chaîne d'approvisionnement industriel immature pourraient avoir une incidence sur les possibilités et le développement du Canada dans les années à venir?

Christopher Penney: C'est une excellente question. C'est peut-être même la question à un million de dollars.

L'une des principales raisons pour lesquelles vous voulez investir dans l'industrie nationale, c'est pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en cas de conflit prolongé. En sommes-nous rendus là? Cela reste à voir. Du côté du PAM, le Programme d'approvisionnement en munitions, seulement la moitié de nos munitions sont fournies par des entreprises canadiennes. Nous ne voulons certainement pas nous retrouver dans une situation où nous entrons en conflit et sommes incapables de nous approvisionner nous-mêmes.

Oui, vous pouvez soutenir, ou une personne raisonnable peut soutenir, que des investissements sont nécessaires à ce chapitre.

Sima Acan: Je suis contente de vous entendre dire que les investissements dans la défense sont très importants et que nous devons y porter attention.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, madame Acan.

[Français]

Monsieur Ste-Marie, vous disposez de pour six minutes.

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Merci, monsieur le président.

Messieurs Jacques et Penney, bonjour.

Je vous remercie d'avoir accepté de venir témoigner au Comité aujourd'hui sur la question de la stratégie industrielle de défense.

Monsieur Jacques, avant de vous poser des questions plus spécifiques, j'aimerais avoir votre avis sur quelque chose. Le gouvernement a annoncé que, le 4 novembre, il déposera son budget. Il nous a avertis qu'il y aurait des dépenses atteignant des niveaux records. On parle souvent de 100 milliards. Il y aurait une nouvelle approche comptable selon laquelle les dépenses d'opération gouvernementale seraient très contenues et presque tout irait dans une autre catégorie.

Avez-vous regardé ce que le ministre des Finances et le reste du gouvernement ont annoncé sur cette nouvelle façon de faire de la comptabilité?

Selon vous, où iraient les dépenses militaires en vertu de cette nouvelle approche? Quels sont vos commentaires à ce sujet?

Jason Jacques: Je vous remercie de vos questions.

En effet, nous avons vu l'annonce d'hier. Nous sommes heureux que le gouvernement ait indiqué qu'il n'y aura pas de changement des indicateurs actuels concernant le ratio de la dette au PIB ou celui du déficit au PIB. Toutes les choses que nous avons vues par le passé continuent.

En même temps, le gouvernement a annoncé, comme vous l'avez mentionné, qu'il y aura une autre façon de regarder le budget avec le budget opérationnel et le budget d'investissements. Ça s'est déjà fait dans la province du Québec et dans d'autres provinces au Canada, mais, comme nous l'avons indiqué hier, une définition différente est proposée par le gouvernement avec le budget d'investissements qui existerait seulement ici, au Canada. Ce serait idiosyncrasique. Ça nous donne quelques inquiétudes. Les parlementaires auront intérêt à adopter une approche évidente et claire existant déjà au lieu de réinventer quelque chose de complètement nouveau.

Pour ce qui est des dépenses de la Défense nationale, vu l'annonce d'hier, je pense que les infrastructures de la défense seront incluses dans le budget de capital. Il reste encore quelques questions

conceptuelles concernant l'augmentation de la productivité avec quelques armes militaires, mais, selon l'approche de comptabilité, ça va être là.

• (1650)

Gabriel Ste-Marie: Je veux être certain d'avoir bien compris.

Vous me dites que toutes les dépenses militaires seraient considérées comme des dépenses d'investissement, et non pas des dépenses du budget des opérations.

Jason Jacques: Ce n'est pas le cas de toutes les dépenses. C'est seulement dans les cas où le gouvernement va acheter des biens.

Gabriel Ste-Marie: C'est très bien. Merci beaucoup.

Si, dans le budget du 4 novembre, il y avait effectivement un déficit de 100 milliards de dollars, quelle serait la marge de manœuvre financière du Canada pour les nouveaux grands programmes de dépenses militaires?

Quelles en seraient les conséquences?

Jason Jacques: Pour nous, c'est difficile à prévoir. C'est un grand nombre, 100 milliards de dollars, mais c'est un seul nombre. Nous trouvons plus important de regarder les autres nombres. C'est élevé, 100 milliards de dollars, mais il est plus important de regarder les prévisions des autres années et les projections de la gestion de l'écart financier dans l'avenir. Maintenant, c'est difficile.

Vous avez parlé des dépenses militaires. Il y a d'autres dépenses et d'autres sortes de revenus importants. Il est difficile de calculer les revenus et les dépenses.

Gabriel Ste-Marie: Oui, c'est très clair.

Selon vous, les investissements supplémentaires risqueraient-ils de nuire à d'autres priorités du gouvernement fédéral en tenant compte de la marge de manœuvre?

Jason Jacques: Comme je l'ai mentionné, c'est toujours une question de décision. L'argent n'est pas une ressource intarissable. Vous et moi devons prendre des décisions à propos de nos propres finances. Le Canada, les provinces et la population canadienne doivent faire exactement le même exercice.

Gabriel Ste-Marie: C'est très bien.

Ma prochaine question s'adresse à M. Penney.

Il y a un peu moins d'un an, vous avez publié le rapport intitulé « Les répercussions financières de l'atteinte de la cible de dépenses militaires fixée par l'OTAN ».

En quelques minutes, pouvez-vous indiquer à notre comité quels sont les enjeux préoccupants de votre rapport?

[Traduction]

Christopher Penney: C'est peut-être un peu ironique de parler de ce rapport, qui est désormais complètement inutile, puisque notre cible est maintenant de 5 % et non de 2 %. Dans ce rapport, nous avons conclu que certaines cibles budgétaires qui avaient été fixées, à savoir la diminution du PIB et un ratio du déficit au PIB en dessous de 1 %, ne seraient pas respectées. Nous avons conclu que, selon cette étude, cela entraînerait un dépassement du ratio du déficit au PIB, et qu'il y aurait une période d'augmentation du ratio de la dette au PIB, selon ces hypothèses.

Pour ce qui est du 5 %, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous travaillons sur un nouveau rapport visant à évaluer les répercussions financières de l'atteinte de la cible de 3,5 % de dépenses de défense en plus de la cible de 1,5 % de dépenses de défense accessoire, d'ici 2035.

• (1655)

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Ste-Marie.

[Traduction]

Madame Dancho, allez-y, vous avez cinq minutes.

Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Jacques et monsieur Penney d'être avec nous aujourd'hui.

Comme vous le savez, notre comité étudie également la baisse de la productivité et l'exode des capitaux que le Canada connaît, malheureusement, depuis un certain temps. Comme vous le savez, en plus de ces problèmes économiques de longue date, au Canada, nous connaissons également un certain ralentissement économique. En fait, les propres chiffres du gouvernement, comme vous le savez, prédisent une diminution de 1,6 % du PIB réel en 2025. Il est certain qu'une partie de cette diminution peut être attribuée à la guerre tarifaire.

Je crois que tout le monde est d'accord pour dire que nous devons riposter contre les pratiques commerciales des États-Unis que nous jugeons déloyales avec des contre-mesures tarifaires, mais je n'ai pas réussi à trouver d'information sur l'ampleur de ces contre-mesures.

Savez-vous quel montant le gouvernement canadien a pu accumuler grâce à ces contre-mesures tarifaires? Avez-vous un chiffre?

Jason Jacques: J'ai un chiffre, mais, malheureusement, il est présentement au bureau.

Je dirais que le gouvernement a été relativement transparent au moment de fournir les chiffres des recettes des contre-mesures tarifaires. Le ministère des Finances publie une revue financière mensuelle, et les détails se trouvent dans ce document.

Je me ferai un plaisir de communiquer ultérieurement les chiffres précis au Comité. Je sais que nous avons une estimation pour l'exercice en cours, celui de 2025-2026.

Malheureusement, je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait autant d'intérêt pour nos perspectives économiques et budgétaires.

Raquel Dancho: Merci.

Oui, j'ai vu dans le *Globe and Mail* que c'était tout près de 1 milliard de dollars, mais, au printemps dernier, certains chiffres du gouvernement Carney dépassaient le 1 milliard de dollars.

Je me demandais si vous pouviez nous donner un chiffre à jour, même si ce n'est qu'un chiffre général. S'agit-il de plus de 1 milliard de dollars? S'agit-il de 5 milliards? Ou encore de 10 milliards?

Jason Jacques: Je pourrais, mais je me mets toujours les pieds dans les plats quand je fais des conjectures. Je vous communiquerai ce chiffre.

Raquel Dancho: Pouvez-vous confirmer qu'il s'agit de 20 milliards de dollars ou de près de 20 milliards de dollars? Je crois que c'est un chiffre dont vous devriez vous souvenir.

Jason Jacques: Il était question de 20 milliards de dollars au printemps dernier, et c'est quelque chose que nous avons étudié en prévoyant que les contre-mesures tarifaires annoncées par le gouvernement allaient être en place toute l'année. Comme vous le savez, ces contre-mesures ont été supprimées peu à peu, au fil du temps, donc présentement, nous sommes bien en dessous de la barre des 20 milliards de dollars.

Raquel Dancho: D'accord.

D'après ce que nous avons vu, cela va de 1 milliard à 2 milliards de dollars. C'est ce que j'ai vu. Ce sont les chiffres les plus à jour que j'ai pu obtenir; vous dites que cela pourrait être plus élevé, mais, comme vous l'avez souligné, ce n'est certainement pas 20 milliards de dollars.

Je comprends cela.

Je voulais aussi vous demander si vous savez quel montant a été versé aux entreprises, depuis, parce que nous avons entendu promettre que les contre-mesures tarifaires que les entreprises payaient sur les importations des États-Unis seraient redistribuées aux travailleurs et aux entreprises. Avez-vous ce chiffre?

Jason Jacques: Oui, mais, malheureusement, il est au bureau. Je m'excuse.

Raquel Dancho: Ce n'est pas un problème. Si vous pouviez vous engager à nous communiquer ces chiffres, nous vous en serions reconnaissants.

D'après ce que j'ai entendu de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, plus de la moitié de ses 100 000 membres, ceux qui ont présenté une demande, n'ont pas eu de réponse. Plus de la moitié des membres qui ont demandé des contre-mesures tarifaires n'ont pas reçu de réponse.

Dominique O'Rourke (Guelph, Lib.): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: Je suis désolé, madame Dancho. J'ai arrêté le chronomètre.

Madame O'Rourke, vous avez la parole.

Dominique O'Rourke: Je comprends que cela nous intéresse...

Raquel Dancho: Monsieur le président, est-ce que je contre-viens au Règlement?

Dominique O'Rourke:... mais nous parlons de la stratégie industrielle de défense.

Le président: Madame Dancho, je dois répondre à la personne qui invoque le Règlement. J'essaie de comprendre son argument, donc donnez-moi une seconde.

Madame O'Rourke, si je comprends bien, vous invoquez le Règlement pour une question de pertinence.

Dominique O'Rourke: Exactement.

Le président: D'accord.

Écoutez, nous essayons d'avoir une discussion sur la stratégie industrielle de défense. Je comprends que cela peut englober un large éventail de sujets. Même si ce n'est pas clair au départ, j'espère que nos questions porteront précisément sur la stratégie industrielle de défense, ce qui nous permettra de comprendre ultimement comment elles y sont liées.

Madame Dancho, j'ai arrêté le chronomètre. Vous avez la parole, et il vous reste une minute et 57 secondes.

Raquel Dancho: Au sujet du même rappel au Règlement, si je peux me permettre, lorsque l'on nous a demandé si nous pouvions faire comparaître le DPB, d'après ce que j'ai compris, selon le membre du Bloc québécois, c'était pour les deux études. Je me trompe peut-être. Nous en avons discuté, je crois, avec la greffière, mais peut-être qu'il y a eu un malentendu. Je n'aurais pas donné mon accord à moins qu'il puisse comparaître aux deux séances.

On pourrait peut-être faire un compromis en l'invitant à revenir rapidement pour discuter exclusivement de la productivité et de l'exode des capitaux. Nous n'aurions pas donné notre accord autrement. Je peux continuer mes questions ou il pourrait revenir comparaître très prochainement.

Le président: Afin de rendre cette discussion plus efficace, puisqu'il vous reste encore deux minutes, je vais vous permettre de terminer vos questions. Si j'entends quoi que ce soit qui m'inquiète concernant l'orientation, j'interviendrai à ce moment-là.

• (1700)

Raquel Dancho: Merci.

Je peux certainement relier cela à la stratégie industrielle de défense, parce que plusieurs de nos petites et moyennes entreprises produisent des choses que l'armée canadienne aimerait acheter et qu'elle achète déjà. Elles sont certainement touchées, parce qu'elles importent bien sûr de nombreux articles des États-Unis pour fabriquer des choses faites au Canada. En fait, une très grande partie des entreprises canadiennes importent des marchandises des États-Unis. Je crois que 51 % des petites et moyennes entreprises importent des marchandises des États-Unis. Elles sont nombreuses à devoir composer avec une baisse de leur marge bénéficiaire, des licenciements et des conséquences très sérieuses des mesures imposées par les États-Unis, mais, bien sûr, nous avons nos contre-mesures tarifaires. Nous avons compris que nous devons riposter vigoureusement. Je crois que tout le monde était d'accord.

Au printemps, nous avons entendu des promesses à propos des droits de douane perçus auprès des entreprises canadiennes qui importent des articles américains pour fabriquer des produits canadiens. Le gouvernement libéral avait promis que l'argent allait être redistribué aux entreprises et aux travailleurs. Nous entendons dire sur le terrain que cela n'est pas arrivé. J'aimerais avoir une confirmation du montant qu'a empoché le gouvernement libéral et du montant qui a été redistribué. Alors que nous assistons à un exode massif des capitaux, à la fermeture d'entreprises qui déménagent aux États-Unis et à des licenciements, je crois qu'il est très important de nous assurer de demander des comptes au gouvernement sur les promesses d'aide qu'il a faites à ces entreprises. Malheureusement, je ne vois pas beaucoup de preuves de cela.

Je vous remercie de m'avoir écoutée et j'ai hâte de voir les données.

Le président: Merci beaucoup.

Madame O'Rourke, la parole est à vous, vous avez cinq minutes.

Dominique O'Rourke: Merci, monsieur le président.

J'ai une petite question sur le double usage. Évidemment, nombre de nos projets d'intérêt national concernent aussi notre souveraineté et notre défense — des choses comme des pistes, des investissements dans les ports, et peut-être dans le numérique, et une importante présence défensive dans l'Arctique. Comment abordez-vous cela d'un point de vue financier en ce qui concerne le rendement du capital investi et la planification des dépenses de défense? Est-ce que les doublons sont comptés? Pourriez-vous m'aider à comprendre quelle approche est adoptée pour ces investissements à double usage, qui offriront de nouvelles possibilités de travail s'il y a une plus longue piste dans l'Arctique? Quelle est votre approche?

Christopher Penney: C'est une excellente question. Honnêtement, nous avons été surpris quand nous avons compris que 1,5 % supplémentaire, qui fait partie du 5 %, est prévu pour les choses dont vous avez parlé — la sécurité de l'approvisionnement, les accessoires, les minéraux critiques, le volet numérique. Il n'est en réalité pas du tout certain que ces dépenses s'ajouteraient aux dépenses actuelles. Il se peut que nous soyons déjà à 1,5 %.

Nous avons communiqué avec la Défense nationale pour connaître quelle est la définition exacte du 1,5 % de dépenses accessoires. Le ministère nous a dûment fourni ces informations. Il n'a pas d'estimation du montant dont nous disposons réellement à l'heure actuelle, mais nos analyses futures incluront bien sûr une estimation des dépenses prévues sous cette rubrique.

Dominique O'Rourke: Merci.

Monsieur Jacques, vous avez dit dans votre déclaration préliminaire que nous traversons une période difficile. Pas plus tard que la semaine dernière, nous avons entendu un sous-ministre adjoint de la Défense nationale ainsi que le directeur général du développement des forces aérienne et spatiale de l'Aviation royale canadienne dire que nous ne sommes pas en temps de paix, et qu'il est donc urgent, tant sur le plan national que sur le plan international, de respecter nos engagements envers l'OTAN et de réarmer et d'équiper notre armée. En même temps, nous sommes frappés de droits de douane qui échappent à notre contrôle, et donc, si l'impact de ces droits de douane augmente, nous envisageons d'investir dans des projets d'envergure, de former des gens de métier, d'investir dans le logement et de mettre de côté des fonds pour l'assurance-emploi et d'autres programmes sociaux.

Selon vous, s'agit-il de dépenses ponctuelles à l'heure actuelle? Comment sont-elles compensées par les rendements de ces investissements — qui ne manqueront pas de se concrétiser — ou est-ce un problème structurel que nous devons résoudre à plus long terme? J'ajouterais également qu'il n'est pas possible d'attendre, surtout en ce qui concerne les dépenses en matière de défense.

Jason Jacques: Bien sûr, étant donné le mandat de notre bureau, ce n'est pas à nous de juger la politique ou les décisions du gouvernement concernant les dépenses et le moment où il souhaite les effectuer. Notre mandat est simplement de calculer les chiffres et de les présenter aux parlementaires de manière neutre et indépendante.

En ce qui concerne le rendement du capital investi ou les avantages économiques de l'investissement, c'est, comme l'a mentionné précédemment mon collègue, M. Penney, explicitement pris en compte dans notre modèle macroéconomique, avec les chiffres globaux de croissance, quand il y a des investissements gouvernementaux supplémentaires.

En ce qui concerne les dépenses à long terme — pour revenir à ce que j'ai souligné à M. Ste-Marie —, le principal problème n'est pas ce qui arrivera d'ici un an ou deux; la grande question est de savoir à quoi ressembleront la troisième, la quatrième et la cinquième année. Ce que nous avons constaté dans le passé, et pour revenir aux rapports récents du Fonds monétaire international et de l'OCDE, le conseil, c'est d'être conscient que, pour la plupart des gouvernements du monde, la dette publique augmente, et que c'est un défi de taille qui doit être géré avec soin. C'est un défi commun auquel tout le monde fait face.

La principale préoccupation, et le défi que le gouvernement doit relever à ce stade, est que, bien entendu, nous observerons un choc économique à court terme, mais où en serons-nous, à long terme? Mathématiquement, il y a un moment où l'économie doit croître de telle manière qu'elle génère assez de revenus pour payer les biens et les services auxquels les Canadiens s'attendent et dont ils bénéficient.

• (1705)

Dominique O'Rourke: Je suis soulagée que vous ayez mentionné que la plupart des gouvernements du monde font face à des situations similaires, car cela offre une perspective élargie et nous permet de voir qu'il y a des chocs à l'échelle globale, et pas seulement au Canada. J'apprécie cela.

Quels paramètres suggérez-vous d'utiliser pour analyser la réussite de la stratégie industrielle de défense?

Christopher Penney: Parmi les paramètres permettant d'évaluer l'efficacité de la stratégie industrielle de défense, je mentionnerais les délais de livraison, d'abord, et le dépassement des coûts, bien entendu — des choses dont nous sommes toujours préoccupés —, mais il est difficile de savoir si les investissements sont efficaces.

Un paramètre qui a été utilisé dans le passé consiste à examiner si une entreprise, disons au regard de notre rapport sur les retombées industrielles et technologiques, qui a bénéficié de l'activité économique des RIT continue à exporter, par exemple. Si elle s'intègre dans une chaîne d'approvisionnement mondiale grâce à des investissements, cela peut certainement être considéré comme une réussite.

Le président: Merci, madame O'Rourke. Nous avons dépassé le temps imparti.

[Français]

Monsieur Ste-Marie, vous disposez de deux minutes et demie.

Gabriel Ste-Marie: Monsieur Penney, il y a quelques années, vous avez travaillé aux politiques des retombées industrielles et technologiques dans le secteur de la défense et de la sécurité.

Pouvez-vous nous résumer les grands éléments de votre étude?

Si vous aviez à poser une hypothèse sur l'évolution de ces politiques jusqu'à aujourd'hui, avec ce qui est annoncé, que devrait-on regarder en tant que parlementaires?

[Traduction]

Christopher Penney: En ce qui concerne le programme des RIT, notre étude a montré que... M. Jacques a mentionné certains des faits saillants dans l'introduction.

Je m'excuse de ne pas répondre en français.

J'aimerais dire que, d'après ma lecture de la situation, seulement 30 % des entreprises impliquées dans les RIT sont canadiennes.

Parmi les entreprises restantes, je crois qu'environ 60 % ou 63 % sont détenues par des Américains. En ce qui concerne les objectifs déclarés de la politique, entre autres, il y a beaucoup à dire au sujet du renforcement de la recherche et du développement et de l'aide aux petites et moyennes entreprises. En ce qui concerne votre deuxième question, seulement 12 % de l'activité économique totale revient aux petites et moyennes entreprises. Ce n'est que mon avis, mais je crois que cela devrait vous intéresser.

Pour pousser plus loin l'analyse, ce que je pense ou que nous pensons qu'il faudrait faire ou analyser, c'est examiner quelle prime est associée au programme des retombées industrielles et technologiques. Nous achetons quelque chose d'un pays étranger et nous exigeons qu'il investisse au Canada. Ces autres entreprises ne sont pas stupides. Elles intègrent bien sûr cette exigence dans le coût de ce qu'elles nous vendent.

Pour répondre à la question de savoir si cette politique est efficace, si elle aide réellement notre industrie, nous devons comparer cela au montant que nous économisons ou que nous devons dépenser.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

Dans les dépenses, il y a effectivement beaucoup d'importations.

Diriez-vous que les entreprises canadiennes du secteur de la défense font tout autant d'exportations? Cela est-il compensé, ou avons-nous plutôt un déficit commercial à cet égard?

• (1710)

[Traduction]

Christopher Penney: Oui, c'est une excellente question. Malheureusement, notre étude n'a pas porté précisément sur la répartition des exportations et des importations en vertu de la politique des RIT, mais je pense qu'il serait très important de faire cette étude.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

Le président: Votre temps de parole est malheureusement écoulé.

Merci, monsieur Ste-Marie.

[Traduction]

Monsieur Falk, vous avez la parole pour cinq minutes.

Ted Falk (Provencher, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Jacques et monsieur Penney, de votre présence au Comité.

J'aimerais confirmer une ou deux choses; le déficit de 68 milliards de dollars que vous projetez inclut-il ou anticipe-t-il les 2 % de dépenses militaires?

Jason Jacques: Oui. En effet, d'après les chiffres utilisés dans nos perspectives sur cinq ans, cela correspond à environ 2 %.

Ted Falk: D'accord. Avez-vous conçu un modèle pour le cas où nous atteignons les 5 %?

Jason Jacques: Non. Nous y travaillons, alors restez à l'écoute. De nombreux parlementaires s'y intéressent.

Ted Falk: D'accord.

Pour faire suite aux questions de M. Ste-Marie, le gouvernement a indiqué qu'il envisageait de présenter nos finances dans un format différent et à une autre période de l'année. Ce genre de choses m'interpelle. Il souhaite passer à un système de rapports davantage axé sur les immobilisations et les revenus et dépenses. Avez-vous examiné ce modèle?

Jason Jacques: Oui, nous l'avons examiné. Hier matin, nous avons publié notre interprétation initiale de ce que le gouvernement a proposé et a en tête.

Je dirais que, de façon générale, il y a un peu de tout. Sous certains aspects, selon nous, ce sera une véritable réussite pour le Parlement, en particulier en ce qui concerne le calendrier. En présentant le budget plus tôt dans l'année, on répond à une plainte formulée par tous les parlementaires, depuis les 20 ans que je siège au Parlement, à savoir le manque d'intégration entre le document du Budget principal des dépenses et le budget proprement dit. Cela permet que cela se produise réellement.

Ted Falk: Les périodes de déclaration ne changeraient pas.

Jason Jacques: Non. Du point de vue de la période de déclaration, cela ne changera pas.

Devancer la présentation de ces documents est aussi une bonne pratique internationale. C'est une recommandation du Fonds monétaire international et de l'OCDE, car, avant, le budget pouvait être déposé après le début de l'exercice et le Budget principal des dépenses, très peu de temps avant le début de l'exercice, mais sans intégrer aucune des mesures énoncées dans le budget.

Ted Falk: Prévoyez-vous également une nouvelle ligne, dans le rapport, pour l'amortissement?

Jason Jacques: Oui, en ce qui concerne ce changement, le gouvernement a annoncé qu'il allait améliorer ou ajouter des paramètres supplémentaires qu'il fournira sur les plans du fonctionnement et des immobilisations, et je reviens encore une fois sur le fait que tout ce que nous avons vu, tout ce qui était publié précédemment, continuera d'être publié. C'était notre première préoccupation. C'est une chose dont nous sommes ravis, à laquelle le gouvernement s'est engagé, et nous n'y perdons rien.

Sur les plans du fonctionnement et des immobilisations, encore une fois, en ce qui concerne le budget d'immobilisations, il s'agit d'une approche unique au Canada, au gouvernement fédéral. Je pense que la plupart des comptables marquent une pause lorsque le gouvernement fédéral propose une toute nouvelle manière de présenter la budgétisation des immobilisations, alors que 10 provinces canadiennes et d'autres municipalités le font déjà.

Ted Falk: Merci.

Cela me rappelle un dicton qui dit « les chiffres ne mentent pas, mais ils s'interprètent ». C'est la première chose qui m'inquiète lorsqu'il modifie uniquement les rapports.

Jason Jacques: Comme je l'ai déjà dit, le gouvernement a fait savoir que c'est ainsi qu'il prend ses décisions à l'interne en matière d'immobilisations et de fonctionnement, de sorte que nous limitons grandement la croissance et les dépenses de fonctionnement. Historiquement, elles augmentaient de 9 % par an. L'objectif est actuellement de les ramener à environ 2 % et de continuer à augmenter les dépenses en immobilisations.

De mon point de vue, si le gouvernement ne communiquait pas cette information aux parlementaires, s'il avait une nouvelle façon de prendre ses décisions à l'interne et qu'il ne les communiquait pas

au public, la première chose que je dirais, c'est: « Ce n'est pas transparent et c'est problématique, alors, je vous en prie, expliquez au public vos délibérations à l'interne et la manière dont vous prenez vos décisions ». Je crois que, sous cet angle, c'est certainement transparent.

Ted Falk: Il utilise également une terminologie différente. À présent, il parle de ratio du déficit au PIB plutôt que du ratio de la dette au PIB. Y a-t-il d'autres gouvernements qui présentent aujourd'hui leurs rapports de cette nouvelle façon?

Jason Jacques: Le choix, en termes budgétaires...

Ted Falk: C'est certainement un changement par rapport à ce à quoi nous étions habitués.

Jason Jacques: Oui, c'est un changement par rapport à ce que nous avons vu dans le passé. Au cours des 40 dernières années, le ratio de la dette au PIB — et, comme je l'ai dit plus tôt, la diminution du ratio de la dette au PIB — a été la pierre angulaire des cibles budgétaires du gouvernement, peu importe sa couleur.

• (1715)

Ted Falk: Alors, quelle est la cible budgétaire?

Jason Jacques: Heureusement, le ministre des Finances a comparu devant le Comité, hier, et il a nommé deux cibles budgétaires: l'équilibre du budget de fonctionnement sur trois ans et la réduction du déficit au PIB à moyen terme. Il s'est bien gardé de mentionner la cible du ratio de la dette au PIB, même si le 17 septembre — et j'ai d'ailleurs la citation sous les yeux — le premier ministre a dit que l'une des cibles budgétaires était que « la dette globale allait diminuer ». À ce moment-là, j'ai supposé qu'il parlait du ratio de la dette au PIB, mais il est évident que beaucoup de choses sont en mouvement.

Ted Falk: D'accord.

Puis-je vous poser une dernière petite question?

Le président: Je suis désolé, monsieur Falk, mais nous avons dépassé de 30 secondes le temps alloué. Toutes mes excuses.

Merci.

Monsieur Bardeesy, vous avez la parole pour cinq minutes.

Karim Bardeesy (Taiaiko'n—Parkdale—High Park, Lib.): Merci beaucoup.

Mes questions porteront sur l'étude sur la politique industrielle de défense que nous menons. Je voudrais revenir sur certains sujets abordés par M. Ste-Marie et M. Falk.

Plus tôt dans la conversation, vous avez dit que vous alliez donner quelques orientations sur les immobilisations par rapport au fonctionnement de manière plus générale. Plus particulièrement en ce qui concerne l'approvisionnement en matière de défense, nous savons qu'il sera nécessaire d'acheter du matériel, mais nous savons aussi que le secteur de la défense change et que les logiciels prendront probablement une place plus importante dans les achats de la défense à l'avenir. L'achat de logiciels ressemble un peu à l'acquisition d'immobilisations, mais les logiciels ne sont pas des biens tangibles.

Je me demandais si vous pourriez nous expliquer comment l'achat de logiciels dans le cadre de l'approvisionnement militaire pouvait être traité. Qu'en pensez-vous?

Christopher Penney: Notre bureau suit effectivement les dépenses en immobilisations de la Défense nationale et, tout récemment, a commencé à suivre celles de la Garde côtière. La loi ne nous permet pas de communiquer de l'information sans l'approbation du ministère, donc nous ne pouvons pas parler de projets spécifiques.

Un rapport des dépenses en immobilisations devrait sortir plus tard, ce mois-ci; je pense que je viens de nous lier les mains, mais, oui, nous planifions de le publier plus tard au cours du mois. Nous ne catégorisons pas les dépenses en immobilisations; nous ne faisons qu'examiner ce que nous appelons les différents environnements — l'armée, la marine, la force aérienne, les forces interarmées —, mais il n'y aura sans doute pas de section consacrée uniquement aux dépenses en logiciels.

Karim Bardeesy: J'ai quelques questions au sujet des RIT. Encore une fois, M. Ste-Marie s'interrogeait à ce sujet.

Dans le résumé de votre mémoire, vous avez dit que, selon la dernière étude, 30 % des entreprises étaient canadiennes. Avons-nous des points de référence dans d'autres pays qui ont des politiques semblables aux RIT? Y a-t-il un objectif que nous devrions atteindre?

Christopher Penney: Je ne peux pas parler d'objectif. Toutefois, je peux dire que, dans les faits, tous les pays développés mettent en œuvre un programme ou un autre. En général, les gens de mon milieu qui sont assez intellos pour se dire économistes spécialisés en défense appellent cela des échanges avec compensation ou des compensations de défense, et la plupart des pays en utilisent. Je ne parlerai pas de points de référence qui nous diraient si c'est mieux ou non.

Karim Bardeesy: Pouvons-nous présumer que, si les entreprises canadiennes sont davantage concernées par les RIT dans l'avenir, cela pourrait entraîner davantage de recettes fiscales dans votre calcul des recettes?

Christopher Penney: Je ne vois rien de faux dans ce que vous venez de dire.

Karim Bardeesy: Les gouvernements aiment dire que leurs politiques peuvent entraîner une augmentation des recettes, mais il est important de dire, aux fins du compte rendu, que vous avez déjà mentionné que les dépenses en matière de Défense ont un effet multiplicateur peut-être plus important que d'autres formes de dépenses.

Christopher Penney: Comme je l'ai dit, c'est l'une des choses que nous étudierons davantage, à l'avenir, mais oui, comme M. Jacques et moi l'avons déjà dit, notre modélisation économique tient compte de l'effet multiplicateur des investissements dans la défense.

Karim Bardeesy: Deux ou trois de mes collègues en ont parlé, mais j'aimerais savoir si on peut en dire plus à ce sujet. Ne rien faire à un prix, et ne rien faire dans le domaine de l'approvisionnement militaire ou dans le domaine de la sécurité nationale en général pourrait avoir des coûts financiers.

Dans votre domaine, l'économie de la défense, que pense-t-on de cela? Même si les chiffres à cet égard n'étaient pas publiés, pouvez-vous nous donner un aperçu des discussions à ce sujet?

• (1720)

Christopher Penney: Quand on étudie la question de la défense en économie, une chose vraiment difficile à mesurer, c'est le résultat. Quel est le résultat? Le résultat, c'est avoir un pays et pouvoir le

protéger soi-même. Ce n'est pas, par exemple, nos capacités au chapitre des chars d'assaut ou des avions de chasse, ou quelque chose du genre. Combien cela vaut-il? Comment peut-on mettre un prix sur cela?

Essentiellement, c'est l'une des choses les plus malcommodes dans ce domaine d'études.

Karim Bardeesy: Ai-je le temps de poser une dernière question? Non. D'accord.

Merci.

Le président: Chers collègues, comme il ne nous reste pas beaucoup de temps, nous ne pourrions pas faire une série de questions complète. Je vais donner la parole à M. Ste-Marie pour deux minutes et demie, puis ce sera au tour des conservateurs pour deux minutes et demie, puis des libéraux pour deux minutes et demie.

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Chaque fois qu'il rencontre le premier ministre canadien, le président américain parle de son projet de protection nommé le « Dôme d'or ».

Monsieur Penney, selon vos connaissances, si le Canada devenait financier d'un tel projet de protection pour les deux pays, quelles pourraient être les retombées économiques ou l'impact financier pour le gouvernement fédéral et pour l'économie canadienne?

[Traduction]

Christopher Penney: C'est difficile à dire, surtout que ce projet vient tout juste d'être annoncé. Les médias en ont parlé, mais nous ne savons pas vraiment ce que ce projet suppose et nous ne savons pas combien il coûtera. Pour le meilleur et pour le pire, nous sommes inextricablement liés aux États-Unis par le NORAD et par l'OTAN, et pour le NORAD, à coup sûr, ces investissements continueront au même rythme, quoi qu'il advienne.

Nous n'avons pas examiné le Dôme d'or et ce qu'il suppose pour l'économie canadienne.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Nous avons donc le nom du projet, mais les détails restent à suivre. Merci.

Si les exportations de matériel de défense du Canada vers les États-Unis étaient soumises à des droits de douane supplémentaires, est-ce que c'est un élément qui pourrait être modélisé par vous afin de voir l'impact que cela aurait sur nos finances publiques et sur l'économie au Canada?

[Traduction]

Christopher Penney: Ce serait difficile d'examiner cela en temps réel. Pour ce qui est de la modélisation et de l'utilisation des données, les droits de douane sont tous nouveaux, et on aurait besoin d'un certain temps pour en déterminer exactement les répercussions.

Comme je l'ai dit plus tôt, 63 % de la valeur monétaire des RIT provient d'entreprises américaines. Leur imposera-t-on des droits de douane? Honnêtement, nous n'avons pas encore examiné le dossier en détail.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie beaucoup.

Je crois que le gouvernement américain serait capable d'imposer des droits de douane à ses propres entreprises pour ce qui est produit au Canada. Ce sera à suivre.

Le président: Merci, monsieur Ste-Marie.

[Traduction]

Madame Dancho, c'est à vous pour deux minutes et trente secondes.

Raquel Dancho: Merci, monsieur le président.

Ma question concerne l'agence d'approvisionnement en matière de défense. Le Canada remet beaucoup en question le processus d'approvisionnement dans le domaine militaire. Il faut beaucoup de temps pour obtenir l'équipement dont nous avons besoin. Avez-vous une idée du budget qui sera alloué à cette nouvelle agence ou s'agira-t-il d'une fusion d'appareils ministériels qui existent déjà?

Si je comprends bien, l'approvisionnement relève d'une très lourde bureaucratie. Est-ce que l'agence s'y ajoutera ou fonctionnera-t-elle en parallèle? Avez-vous une idée du budget qui y sera alloué?

Jason Jacques: Nos perspectives économiques et financières les plus récentes ont été finalisées avant l'annonce, donc nous n'avons pas de chiffre à ce sujet. Cela dit, nous obtiendrons d'autres informations du gouvernement, donc nous pourrions fournir cette information à votre comité dans les prochaines semaines.

Raquel Dancho: Merci.

Je crois que M. Falk a lui aussi une question.

Ted Falk: Merci, madame Dancho.

C'est une question de suivi: est-ce que le 2 % des dépenses en défense que vous avez inclus dans votre déficit projeté de 68 milliards de dollars inclut d'autres choses, comme les dépenses de la Garde côtière?

Christopher Penney: Pas pour cette année, je ne pense pas. Selon notre compréhension, les dépenses de la Garde côtière étaient déjà incluses dans la définition de dépenses de l'OTAN. Quand il parle de 62 milliards de dollars cette année, 2 % du PIB, cela inclut déjà les dépenses d'autres ministères, y compris celles de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne relève maintenant de la Défense nationale. Je présume que cela veut dire que certains coûts administratifs des secteurs civils de la Garde côtière seraient maintenant inclus dans la définition parce que, selon la définition de l'OTAN de votre ministère de la Défense, tout ce qui concerne les aspects civils est inclus.

Je présume que l'ajout de la Garde côtière augmentera les dépenses de la défense; ce n'est qu'une question de comptabilité. Toutefois, ces dépenses ne devraient pas être incluses dans ce chiffre parce qu'elles ont été communiquées avant que la Garde côtière...

• (1725)

Ted Falk: Est-ce que c'est quelque chose que votre ministère va surveiller ou vérifier?

Christopher Penney: Nous venons de terminer les rapports annuels sur les dépenses en défense de l'OTAN, oui.

Ted Falk: Savez-vous si le gouvernement fait passer certaines dépenses dans la catégorie de la défense afin de pouvoir respecter l'objectif de 2 %?

Christopher Penney: Selon ce que je comprends, chaque année, la Défense nationale envoie des civils dans d'autres ministères pour établir quelles dépenses respecteraient la définition de dépenses militaires de l'OTAN. À la fin de l'année, les postes montrent que, pour un organisme donné, par exemple la GRC, cela représente *X* milliards de dollars, pour la Garde côtière, *Y* milliards de dollars, et ainsi de suite.

Le président: Merci, monsieur Falk.

Monsieur Bains, c'est à vous, vous avez deux minutes et demie.

Parm Bains (Richmond-Est—Steveston, Lib.): Merci, monsieur le président.

À la lumière des données accessibles publiquement, votre bureau peut-il estimer les retombées régionales et sectorielles de l'approvisionnement militaire? Par exemple, en Colombie-Britannique, ma province d'origine, on met en œuvre la stratégie nationale de construction navale.

Serait-il possible de parler des emplois et des retombées économiques par rapport aux dépenses dans l'infrastructure conventionnelle ou aux dépenses industrielles?

Christopher Penney: Cette question est tout à fait légitime.

Je vous dirais que vous feriez mieux de vous adresser à ISDE pour l'évaluation des retombées pour les régions ou de l'activité économique dans certains secteurs. Nous n'examinons pas ces choses-là. Notre mandat est bien sûr d'étudier les dossiers importants pour les finances nationales, donc je vous dirais que votre question ne concerne pas notre mandat.

Parm Bains: En plus de toucher la sécurité et la souveraineté du Canada, la stratégie industrielle de défense devrait avoir des retombées industrielles au Canada, comme des emplois et des innovations. Selon une étude menée par Desjardins, 1 dollar dépensé en défense génère 1,2 dollar de PIB nominal une fois que l'on a tenu compte des effets directs, indirects et induits.

Pouvez-vous nous dire sur quelles hypothèses l'on peut modéliser la productivité?

Jason Jacques: Pour préciser la question de modéliser la productivité...

Parm Bains: L'innovation et la réutilisation des capacités, par exemple.

Jason Jacques: Comme M. Penney l'a souligné, dans notre modélisation actuelle, nous tenons compte d'une augmentation de l'investissement du secteur public et du secteur privé, et la Défense nationale en ferait partie.

Les données sont déjà accessibles, et nous suivons ce dossier.

Le président: Merci, chers collègues. La réunion a été productive.

Merci aux témoins de s'être rendu disponibles aujourd'hui et d'avoir commenté cette étude qui concerne la stratégie industrielle de défense. C'est un dossier auquel nous accorderons beaucoup d'importance au cours des prochains mois. Encore une fois, merci.

Chers collègues, nous allons suspendre brièvement la séance avant de passer à la deuxième partie de notre réunion d'aujourd'hui.

• (1725) _____ (Pause) _____

• (1735)

[Français]

Le président: Chers collègues, nous allons reprendre la séance.

[Traduction]

Reprenons pour la deuxième heure.

Nous avons aujourd'hui avec nous trois témoins; deux sont présents et un est en ligne. Tous les témoins ont effectué les tests de connexion nécessaires avant la réunion.

Chaque témoin aura un maximum, et je dis bien « un maximum », de cinq minutes pour faire sa déclaration liminaire, puis on passera à la période de questions. Les membres de chaque parti ont un temps prédéterminé à respecter.

Accueillons M. Alexander Salt, boursier postdoctoral, de Triple Helix; M. Richard Borger, d'ACME Testing and Consulting; et M. Robert Asselin, chef de la direction, U15 Canada.

[Français]

Monsieur Asselin, comme vous participez à notre réunion en mode virtuel, ce sera à vous de commencer.

Si vous êtes prêt, la parole est à vous pour cinq minutes.

Robert Asselin (chef de la direction, U15 Canada): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui. Je m'appelle Robert Asselin, je suis chef de la direction de U15 Canada. Nous représentons les 15 principales universités de recherche du pays. Nos établissements réalisent plus de 75 % de toute la recherche universitaire au Canada; elles accueillent 70 % des doctorants à temps plein; et elles génèrent une grande partie de l'innovation nationale, qu'il s'agisse de brevets, de contrats de recherche avec le secteur privé ou de découvertes scientifiques majeures. Collectivement, nos universités constituent un atout stratégique national. Elles sont les fondations et les piliers du talent, de la recherche et de l'innovation au Canada.

Nous vivons aujourd'hui une transformation profonde de l'économie mondiale. L'ère du commerce sans entrave, cette idée selon laquelle l'ouverture des marchés garantissait stabilité et prospérité, est révolue. Partout au monde, nous assistons au retour de la coercition économique. Les chaînes d'approvisionnement sont instrumentalisées, l'accès aux technologies est restreint et les nations redéfinissent la prospérité par le prisme de la sécurité.

Dans cette nouvelle ère, la sécurité économique et la sécurité nationale sont indissociables. La concurrence à long terme entre les nations porte désormais sur leur capacité à rivaliser et à l'emporter dans les industries de pointe.

[Traduction]

Comme il est indiqué dans le projet spécial d'études compétitives de l'ancien PDG de Google, Eric Schmidt, le « pouvoir de l'innovation », la capacité d'inventer, d'adopter et d'intégrer graduellement les technologies à grande échelle, est maintenant le fondement de la prospérité et de la sécurité.

Comme l'a récemment écrit Rahm Emanuel, un ancien ambassadeur américain, la politique industrielle ne réussit que si elle est fondée sur une recherche avancée bien ancrée et durable.

L'Histoire offre des leçons importantes sur la façon dont les menaces existentielles peuvent encourager la transformation. En 1957, le lancement de Spoutnik a surpris les États-Unis. La réponse n'a pas été d'en faire plus; on a plutôt choisi de faire autrement. Le président Eisenhower a créé la DARPA, la Defense Advanced Research Projects Agency, un organisme de recherche avancée dans le domaine militaire. Les innovations de la DARPA, la géolocalisation, Internet et plus encore, sont devenues le pilier de la domination économique et technologique américaine.

En 1962, le président Kennedy s'est rendu à l'Université Rice pour prononcer son fameux discours sur la Lune, investissant son pays de la mission de devenir un chef de file en science et en technologie. Les États-Unis se sont surtout assurés de placer leurs meilleures universités de recherche au centre de leurs efforts. Le partenariat entre la NASA et Caltech est devenu un modèle dynamique qui montre ce que le gouvernement, les universités et l'industrie peuvent accomplir quand ils travaillent en harmonie. Ils ont fait de l'excellence scientifique une capacité nationale, et cela a eu des répercussions dans les domaines de la robotique, des matériaux, des communications et de la défense, qui se font encore sentir aujourd'hui.

Le Canada se trouve aujourd'hui à un tournant similaire. Nos meilleures universités de recherche, les U15, font partie des meilleures au monde. Elles forment d'excellents talents et font des découvertes de pointe. Or, trop souvent, nos avancées sont exploitées ailleurs parce que nous n'avons pas une stratégie coordonnée pour lier la découverte à son déploiement et le personnel de la recherche aux avantages industriels. Cette lacune, cette incapacité d'aligner notre pouvoir de recherche à un objectif national, est le talon d'Achille de la politique industrielle canadienne.

La création de BOREALIS, la nouvelle plateforme d'innovation en défense, pourrait nous permettre de changer cela. Elle pourrait être notre version de la DARPA, un véhicule avec lequel transformer la recherche avancée en technologie déployable utilisable par les Forces armées canadiennes et par nos industries les plus avancées.

• (1740)

[Français]

Cependant, nous devons agir, avec audace et détermination. Il nous faut mieux relier le talent et le capital intellectuel, la recherche fondamentale, la commercialisation et les achats publics.

Les industries de pointe ne sont pas seulement des moteurs de productivité, elles sont aussi des piliers de la sécurité nationale. Le Canada ne peut se permettre de demeurer un simple utilisateur passif des technologies étrangères.

[Traduction]

Oui, c'est vrai, le Canada n'est pas comme les États-Unis; notre échelle est différente, mais la leçon à tirer ne concerne pas notre échelle. La leçon à tirer concerne l'harmonisation. Lorsque l'excellence en matière de recherche, la capacité industrielle d'intégration et l'approvisionnement prévisible s'harmonisent, les capacités souveraines s'ensuivent. Si nous pouvons parvenir à une bonne harmonisation, nous allons renforcer notre sécurité, stimuler l'innovation et construire les bases technologiques de la prospérité du Canada pour les décennies à venir.

[Français]

Merci, monsieur le président.

Le président: C'est parfait, monsieur Asselin.

Vous avez utilisé exactement cinq minutes.

[Traduction]

Monsieur Salt, je vous cède la parole pour cinq minutes.

Alexander Salt (boursier post-doctoral Triple Helix, à titre personnel): J'aimerais remercier le président et les membres du Comité de m'avoir invité à venir parler aujourd'hui d'une question incroyablement importante.

Dans mes remarques préliminaires, je ferai quelques observations au sujet de l'évolution de l'écosystème industriel de la défense du Canada et ferai quelques recommandations que vous voudrez peut-être examiner de manière plus approfondie.

L'évolution du contexte de la sécurité internationale, marquée par la montée des tensions géopolitiques et la guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine, a mis en lumière la nécessité urgente pour le Canada d'élaborer une stratégie industrielle de la défense nationale cohérente. Une telle stratégie doit aller au-delà de la rhétorique visant à moderniser l'approche du Canada; il faut harmoniser notre défense et les écosystèmes d'innovation à double usage et s'assurer qu'ils peuvent être mobilisés afin d'obtenir de véritables effets stratégiques. La sécurité et la résilience économiques du Canada dépendent de plus en plus de notre capacité à exploiter cet écosystème intégré de manière délibérée, rapide et ciblée. Les technologies de pointe comme l'IA, la robotique, les réseaux infonuagiques, la biotechnologie et l'informatique quantique, entre autres choses, présentent une pertinence accrue pour les opérations militaires modernes et la défense canadienne.

Ce qui distingue la nouvelle génération de technologies émergentes des technologies de défense traditionnelles du XX^e siècle, comme les chars d'assaut et les avions de chasse, c'est leur origine, du fait que, historiquement, le matériel militaire conventionnel a typiquement été conçu et fabriqué par des entrepreneurs importants du domaine de la défense, tandis qu'aujourd'hui, ce sont les entreprises technologiques civiles en démarrage, souvent de petites et moyennes entreprises, qui stimulent l'innovation technologique. Bon nombre de ces entreprises en démarrage créent des technologies à double usage, c'est-à-dire qu'elles ont une utilité pour les forces militaires ainsi que pour l'économie civile. Ces technologies à double usage sont également créées à un rythme beaucoup plus rapide que ce que les processus d'approvisionnement habituels du gouvernement peuvent supporter. Pour dire les choses simplement, le statu quo quant à la façon dont le Canada cerne et acquiert les nouvelles technologies militaires ne peut probablement pas être maintenu si on veut garantir que l'armée continue d'avoir accès aux technologies émergentes qui sont cruciales sur le plan stratégique.

À moins que la situation ne se règle, l'armée sera dépassée par ses alliés autant que par ses adversaires. Le fait d'accepter de prendre des risques et de privilégier la rapidité doit occuper une place beaucoup plus importante dans la manière dont la défense canadienne mène ses opérations.

Pour ce qui est des quelques recommandations, premièrement, le gouvernement a besoin de meilleures données. Pour soutenir une stratégie industrielle de défense efficace, il faudra beaucoup mieux comprendre l'écosystème des petites et moyennes entreprises du Canada, notamment en sachant quelles sociétés existent et où elles se trouvent. Le gouvernement a besoin de mieux cerner la manière dont il définit les sociétés de technologies à double usage. De plus, il faut probablement mieux comprendre en quoi consiste une société canadienne souveraine, surtout lorsqu'il s'agit de multinationales.

Deuxièmement, pour répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises, le Canada devrait envisager d'établir d'autres mécanismes de financement afin de simplifier les investissements dans les entreprises en démarrage produisant des technologies à double usage. Cela pourrait inclure l'établissement d'un fonds d'un capital-risque sans but lucratif. Les alliés du Canada, comme les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, commencent à montrer que cette approche peut stimuler de manière efficace l'innovation technologique. La création d'un fonds de capital-risque financé par le public qui simplifierait les investissements dans la technologie de la défense présente un certain intérêt et pourrait également permettre au gouvernement et à l'armée d'encadrer les travaux de recherche et les cycles de mise au point des entreprises en démarrage concernées.

Troisièmement, les mécanismes d'innovation existants, comme le programme IDEeS, ont besoin d'une réforme vigoureuse ou doivent être remplacés. Transformer le programme IDEeS en une institution officielle d'accélération en matière de défense, comme celles qui sont actuellement en service au Royaume-Uni et en Australie, pourrait probablement améliorer l'efficacité du programme, si on détourne l'attention de la concurrence pour l'obtention de subventions et que davantage de possibilités de contrats directs sont offertes.

Enfin, quatrièmement, le Canada devrait diversifier ses partenariats industriels en matière de défense à l'international et envisager de conclure de nouvelles ententes de recherche et développement avec d'autres pays au sujet des technologies émergentes. Ces initiatives pourraient aider à diversifier et à renforcer la base industrielle de défense du Canada, à accélérer l'intégration des technologies émergentes au sein de l'armée et, peut-être, à multiplier les possibilités d'exportation de certains produits souverains de défense.

Merci.

● (1745)

Le président: Vous placez la barre plutôt haut, messieurs les témoins.

Monsieur Borger, je crois que la balle est dans votre camp.

Vous avez plus que cinq minutes. Prenez le temps qu'il vous faut.

Richard Borger (ACME Testing and Consulting): Merci, monsieur le président, et merci aux autres membres du Comité.

J'aimerais tout d'abord vous remercier de m'offrir la possibilité de m'adresser à vous ce soir.

Je crois que ma perspective unique me permet de vous présenter des suggestions sur la manière dont la stratégie industrielle de défense peut être mise à profit afin de renouveler et de perfectionner davantage les capacités souveraines de l'écosystème industriel du Canada et les possibilités d'approvisionnement pour les entreprises canadiennes. Au cours des dernières années, j'ai effectué des essais sur place et une évaluation objective de la fonctionnalité de plusieurs innovations qui avaient été traitées par l'entremise du volet de mise à l'essai de Solutions innovatrices Canada. De plus, depuis 2023, je suis le secrétaire de l'Innovation Centre of the North, qui est l'un des centres d'essai du DIANA de l'OTAN, tout récemment établi au Canada. Cette expérience et le fait que je suis le dirigeant d'une petite entreprise canadienne m'apportent un point de vue plutôt unique me permettant de présenter des suggestions au Comité.

En me fondant sur cette expérience, j'ai présenté cinq suggestions au Comité pour qu'il en tienne compte dans le cadre de la stratégie industrielle de défense afin que les entreprises canadiennes en tirent le maximum d'avantages.

Les suggestions sont les suivantes: examiner et revigorer le volet de mise à l'essai de Solutions innovatrices Canada en s'attachant résolument à normaliser le recours aux évaluateurs tiers; accroître l'utilisation des centres d'essai du DIANA de l'OTAN; abroger la politique en matière de retombées industrielles et technologiques, ou RIT; mettre en place des stratégies d'approvisionnement dynamiques en matière de défense; et promouvoir un mandat visant à faire avancer l'innovation pour tous les membres du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes.

Dans le mémoire que j'ai transmis au Comité, j'ai tenté de mettre en contexte tous ces éléments et de fournir des suggestions fondées sur des données probantes quant à la mise en œuvre de mesures de soutien immédiat destinées à l'écosystème industriel du Canada. J'ai hâte de poursuivre la discussion à ce sujet.

Merci une fois de plus de m'avoir offert cette possibilité.

Le président: Nous aurions dû vous faire venir pour toute la discussion au sujet de la productivité.

Des députés: Ha, ha!

Le président: Votre présentation à elle seule aurait pu placer la barre très haut pour nous.

D'accord, chers collègues, nous avons un peu de temps devant nous.

Madame Dancho, la parole est à vous pour six minutes.

Raquel Dancho: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence.

J'aurais certaines questions à poser à M. Asselin.

Vous avez mentionné dans votre déclaration préliminaire que les universités constituent un atout stratégique. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Bien entendu, vous êtes le chef de la direction de U15 Canada, qui comprend nos meilleures institutions d'enseignement canadiennes, nos universités. C'est de l'excellent travail, et nous avons hâte d'entendre votre témoignage.

J'ai lu beaucoup d'articles que vous avez publiés dans les dernières années, et j'aimerais donc vous questionner un peu à ce sujet.

Vous avez écrit que « la sécurité économique et la sécurité nationale » sont désormais « indissociables » et que « l'échec histo-

rique » du Canada a été de « relier la découverte scientifique à son exploitation et l'excellence de la recherche, à l'avantage industriel ».

J'ai l'impression qu'il s'agit d'une question essentielle dont doit être saisi le Comité en ce qui concerne la politique industrielle de défense sur laquelle nous voulons des recommandations.

Comme vous le savez, environ 3,7 milliards de dollars sont investis par le gouvernement fédéral dans nos universités à des fins de recherche et développement. Il y a également beaucoup de crédits d'impôt pour la recherche et le développement et de programmes d'innovation. Selon mon étude de ce ministère et de ce financement, il ne semble pas qu'une quelconque stratégie cohérente sous-tende ce financement et se concentre, disons, sur la souveraineté et nos industries les plus importantes. J'aimerais vous poser quelques questions à ce sujet.

Plus particulièrement, vous avez dit que le Canada doit bâtir « des capacités productives et souveraines qui [...] assureront [notre] résilience pour des décennies à venir ». C'est très bien dit.

Croyez-vous que les fonds publics versés aux universités ou aux entreprises privées pour la recherche et le développement devraient être basés sur une stratégie visant à s'assurer que ces fonds contribuent à nos industries essentielles et à leur croissance?

● (1750)

Robert Asselin: C'est une excellente question.

Bien entendu, les conseils subventionnaires fournissent différentes sources de financement, que ce soit un financement de la recherche fondamentale ou axé sur une mission. Je dirais que, dans le contexte de la stratégie industrielle de défense, nous n'avons pas encore vu de financement plus axé sur les objectifs dont nous discutons aujourd'hui. Nous espérons que cela se produira, à la lumière du prochain budget, de manière plus délibérée.

À l'heure actuelle, on annonce la création du Bureau de la recherche, de l'ingénierie et du leadership de pointe en science comme moyen d'y parvenir. On n'a pas vraiment expliqué en détail comment, par exemple, il financerait la recherche et quel mécanisme serait utilisé pour transmettre cette production d'idées aux entreprises et pour les appliquer au chapitre de la commercialisation et de l'approvisionnement public. Ce que nous souhaitons voir, c'est le continuum en entier, du financement de la recherche jusqu'à l'approvisionnement public.

Raquel Dancho: Dans certains de vos articles précédents, vous avez signalé que les objectifs industriels « vagues » ont tendance à produire « des résultats décevants ». Dans vos publications, vous avez également fait mention de la DARPA, soit la Defense Advanced Research Projects Agency des États-Unis, qui semble très bien avoir réussi à contribuer à la stratégie industrielle de défense du pays.

Si le Canada mettait sur pied sa propre DARPA, serait-ce comme le Bureau de la recherche, de l'ingénierie et du leadership de pointe en science auquel vous avez fait allusion?

Robert Asselin: Je l'espère, mais tout dépendra de la manière dont il est mis en œuvre.

Raquel Dancho: Selon vous, quel type de mesures devrions-nous utiliser pour en déterminer l'efficacité?

Robert Asselin: Tout d'abord, pour ce qui est de la conception de l'institution, il est très important de ne pas faire les choses comme d'habitude, mais d'entreprendre un projet à haut risque et à rendement élevé, qui est très axé sur les capacités que nous tentons de bâtir, en reliant la recherche à d'autres aspects de l'écosystème de l'innovation. La raison pour laquelle la DARPA a si bien réussi, c'est que ses activités sont très ciblées. C'est une agence qui fonctionne de manière très souple et très agile. Son fonctionnement n'est pas du tout bureaucratique. J'espère que nous nous inspirerons de ce modèle.

Raquel Dancho: Bien entendu, au cours des derniers mois, les Canadiens ont été très touchés par ces questions de souveraineté. Nous avons choisi le bon moment pour étudier cette politique industrielle de défense. Ces éléments sont intimement liés, à mon avis.

Ce qui me préoccupe, c'est que nous finançons en effet la recherche et le développement, que ce soit par l'entremise de nos institutions publiques ou des entreprises privées, à coup de milliards de dollars. Ce financement ne semble tout simplement pas axé sur les industries responsables de notre approvisionnement alimentaire, nécessairement, de nos technologies de défense, de notre capacité informatique, de notre réseau de transport ou de nos télécommunications. Certaines de ces activités sont financées, mais il semble que c'est presque par hasard, et non en raison d'une stratégie cohérente.

Si vous pouviez faire une recommandation au ministre de l'Industrie et peut-être au ministre de la Défense, comment les conseilleriez-vous pour qu'ils améliorent la manière de financer la recherche et le développement de nos universités et des entreprises privées?

Robert Asselin: Dans le cas de la défense, je pense qu'il faut se concentrer sur les capacités souveraines, de toute évidence. Il faut les cerner et financer ensuite la recherche connexe. Il faut aussi se concentrer sur la mise au point des technologies. C'est très important. Si nous voulons posséder notre propre technologie, nous devons d'abord la concevoir grâce à la recherche et, évidemment, aux idées et au capital intellectuel.

Ensuite, je crois que nous avons besoin de moderniser l'architecture de la science et de la technologie. Notre architecture date de l'après-guerre, des années 1940. Nous avons des organisations comme le Conseil national de recherches. De nombreuses structures de l'écosystème travaillent en vase clos. J'aimerais que le gouvernement mette de l'ordre dans ses affaires en vue de moderniser l'architecture de la science et de la technologie pour l'adapter au monde dans lequel nous vivons.

Raquel Dancho: Je crois que vous avez un peu parlé de notre propriété intellectuelle, la PI. Nous investissons effectivement dans la recherche universitaire et dans l'essor de nos universités, mais beaucoup de cette PI, comme vous l'avez écrit, s'en va vers le Sud ou vers d'autres entités étrangères.

Pouvez-vous commenter un peu cette question et aussi la façon dont nous pouvons nous assurer que nous gardons cette PI évidemment dans le secteur de la défense et de la sécurité? Ça serait super.

Robert Asselin: J'espère que le volet approvisionnement public de la stratégie initiale aidera vraiment à régler ce problème. Nous avons un problème d'échelle au sein de nos entreprises. Beaucoup de PME ne sont pas en mesure de faire suffisamment de R-D. Elles ne sont pas capables de prendre de l'expansion ou de garder leur PI

au Canada, car soit elle est vendue sur le marché américain... soit les entreprises font faillite.

J'espère que l'approvisionnement public, surtout dans le contexte de la stratégie industrielle de défense, contribuera concrètement à fournir une certaine certitude à ces entreprises, que nous souhaitons faire croître et garder au Canada, incluant bien sûr la PI que nous avons mise au point au Canada.

● (1755)

Raquel Dancho: Merci beaucoup.

Le président: Merci, madame Dancho.

Monsieur Bains, vous disposez de six minutes.

Parm Bains: Merci, monsieur le président.

Merci à nos invités de s'être joints à nous aujourd'hui.

Je vais débiter avec vous, monsieur Salt.

Dans votre ouvrage intitulé *The Future of Canadian Defense Involvement in the Indo-Pacific*, vous avez affirmé que les membres du Groupe des cinq peuvent faire plus que simplement partager de l'information, pour aller jusqu'à encourager « l'essor et l'intégration technologiques ».

Selon vous, quels types d'occasions de partenariat et de croissance s'offrent au Canada? Quels sont les atouts du Canada, et quel genre de rôle pourrions-nous jouer?

Alexander Salt: Je suis d'avis qu'il est beaucoup plus facile de former des partenariats au sein du secteur des technologies émergentes que dans le secteur traditionnel d'approvisionnement en matière de défense. Tout le monde possède des usines. Tout le monde ne veut pas nécessairement perdre des contrats. Lorsqu'il est question de technologies émergentes, vous pouvez avoir un côté qui s'occupe de tout ce qui a trait aux logiciels et l'autre qui s'occupe plutôt de ce qui a trait au matériel informatique. Il est beaucoup plus facile de transmettre de l'information, surtout à une échelle internationale en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans d'autres pays de cette zone.

Quant aux atouts potentiels du Canada et à ce qu'il peut faire valoir dans le contexte de futurs partenariats, il s'agit de l'intelligence artificielle et de la robotique, surtout dans le secteur maritime. Nous avons des entreprises telles que Kraken Robotics, par exemple, à Terre-Neuve. Il s'agit d'entreprises de renommée mondiale qui travaillent sur des technologies très innovatrices. Notre écosystème de l'IA en Ontario, dans le corridor Kitchener-Waterloo, est connu à l'international. Voilà des atouts que nous pourrions exploiter dans le cadre de n'importe quel partenariat de défense à l'échelle internationale.

Parm Bains: Merci.

Je vais maintenant passer à M. Borger.

Lors de l'invasion russe de l'Ukraine, nous avons constaté un besoin pour de l'équipement de guerre moderne, ainsi que pour des avancées technologiques liées à de nouveaux équipements comme des drones. Il est hors de tout doute que des nations telles que le Canada doivent également s'adapter et se procurer de tels équipements.

Pourriez-vous m'en dire plus sur les logiciels et les systèmes de contrôle qui y sont liés? Le Canada est-il en mesure d'élaborer de tels systèmes avancés lorsqu'il est question de drones?

Richard Borger: Excellent. Merci de votre question.

J'ai travaillé en collaboration avec de nombreux fabricants de drones partout au pays, d'abord à Terre-Neuve, encore une fois, avec StrobelTEK, jusqu'à Pegasus dans la région de Kitchener-Waterloo. Chacune de ces entreprises travaille avec des matériaux libres et des logiciels ouverts, et elles les modifient spécifiquement en fonction de leurs liaisons de commande et de contrôle pour la technologie liée aux drones qu'elles utilisent.

Il existe d'ailleurs un assez large spectre de capacités qui peuvent être exploitées. Certaines sont de sources ouvertes, et d'autres sont brevetées. Le Canada est bien placé pour mettre au point cette technologie ici, dans notre pays.

Parm Bains: À quel point des capitaux sont-ils disponibles en ce moment pour ce secteur au sein du pays?

Richard Borger: Pardon, mais cela est hors de mon champ d'expertise. Serait-il possible de reformuler la question?

Parm Bains: Y a-t-il un capital de financement accessible en ce moment pour le secteur privé? Pour aller plus loin, quel est le degré d'intérêt? Quelle est l'envergure des investissements dans le privé?

Richard Borger: On s'intéresse grandement à ces entreprises. Le défi que beaucoup de ces entreprises doivent relever consiste à passer à travers la phase de mise au point des prototypes et être en mesure d'attirer un capital de risque pour des investissements dans leurs entreprises. Voilà pourquoi, dans le mémoire que j'ai présenté, une des suggestions que j'ai faites était de réaffecter certains de ces crédits de retombées industrielles et technologiques, ou RIT, afin d'augmenter le coefficient multiplicateur pour l'investissement dans certaines de ces PME. Cela favoriserait le développement qui suscite déjà de l'intérêt, mais il permettrait aussi à ce développement de croître encore plus jusqu'à ce qu'il fasse l'objet d'une augmentation des capitaux émanant du secteur privé.

Parm Bains: Merci.

Monsieur Asselin, lorsqu'il est question des universités canadiennes, nous possédons certaines des institutions de recherche les plus respectées au monde. Mon collègue a abordé un peu ce sujet. De quelle façon la recherche universitaire peut-elle être mieux commercialisée afin de favoriser l'accès canadien à des technologies à double usage et d'amener cette technologie sur le marché?

Robert Asselin: Voici le cœur du problème lié à l'innovation que nous avons au Canada. Je souhaite tout simplement être clair là-dessus: notre travail en tant que principales universités de recherche est de viser l'excellence — ce que nous faisons déjà — en recherche. Notre rôle n'est pas d'agir en tant que sociétés qui commercialisent leur propre recherche. Au sein de l'écosystème, nous devons construire ce pont entre le capital intellectuel et les applications commerciales à la fois dans les services et dans les produits. La plupart des pays ont mis en place ce genre de mécanismes.

J'ai parlé du modèle DARPA; BOREALIS pourrait jouer le même rôle. Je veux mettre l'accent sur le fait que le problème de la commercialisation ne sera pas réglé par les universités. Ce n'est pas pour cela qu'elles ont été créées. Nous devons construire un écosystème d'innovation qui comprend cela et qui établit des liens entre les principales universités de recherche et le monde des affaires.

• (1800)

Parm Bains: Vous croyez que l'accent devrait être mis davantage sur les institutions de recherche ou sur d'autres entités qui

peuvent générer cette force au sein de la base industrielle canadienne.

Robert Asselin: Grosso modo, il y a différentes étapes. Ce que je fais valoir aujourd'hui, c'est que les politiques et stratégies industrielles doivent commencer par le talent et la recherche. Ensuite, on passe à la commercialisation et aux applications technologiques. Ces fonctions sont assurées par différents acteurs au sein de l'écosystème. Les universités continueront d'exceller en recherche, mais d'autres institutions doivent se charger de traduire ces idées dans le monde des affaires.

Parm Bains: Merci.

Le président: Merci, monsieur Bains.

[Français]

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole pour six minutes.

Gabriel Ste-Marie: Merci, monsieur le président.

Je salue tous les témoins et les remercie de leur participation.

Mes premières questions s'adresseront à M. Asselin.

C'est très intéressant. Je commencerai par le sujet soulevé par mon collègue M. Bains. Vous avez dit que c'était au cœur des enjeux: comment pourrait-on améliorer le maillage entre la recherche et l'innovation qui se fait dans le milieu universitaire, ainsi que l'application au sein des entreprises. Vous avez dit que c'était un blocage, au Canada, pour améliorer la productivité.

Avec toute l'expérience que vous avez, tant au niveau gouvernemental que dans les milieux des affaires et universitaires, qu'est-ce qui pourrait être fait par Ottawa pour améliorer cet aspect, notamment pour le secteur de la Défense nationale?

Merci.

Robert Asselin: Je vous remercie de votre question.

Je place beaucoup d'espoir dans le bureau qu'on vient de créer et qu'on a appelé BOREALIS, parce que c'est effectivement la passerelle dont on a besoin entre les universités de recherche et le monde corporatif. Cela servirait donc à catalyser un peu la recherche dans des applications concrètes, et, au bout du compte, à avoir un acheteur public, dans le cas du gouvernement du Canada, qui adopte les technologies canadiennes; cela soutiendra notre innovation et notre productivité. Les parties du maillage qui manquent se situent après la sortie des idées des universités, qui s'occupent de brevets. On ne les commercialise pas parce que personne n'a ce mandat dans l'écosystème, et j'espère que BOREALIS portera une attention particulière à cet aspect.

Gabriel Ste-Marie: Merci.

Pouvez-vous nous expliquer plus en détail ce qu'est BOREALIS?

Robert Asselin: C'est un bureau scientifique qui a été créé et que le premier ministre a annoncé à l'Université de Toronto, il y a quelques mois. Je ne peux pas parler au nom du gouvernement ni au nom du ministre de la Défense nationale, mais je crois comprendre que l'idée est un peu d'imiter le modèle DARPA aux États-Unis. On veut se servir de ce bureau pour ramener les questions précédentes, diriger la recherche sur les capacités souveraines que le Canada devrait avoir, qu'on n'a peut-être pas encore aujourd'hui et qu'on n'a peut-être pas assez développées et les commercialiser avec la capacité de faire des achats publics. Le gouvernement deviendrait donc un acheteur, comme aux États-Unis. Prenons l'exemple des compagnies comme Boeing, Lockheed Martin; elles ne sont pas devenues des multinationales juste parce qu'elles étaient très bonnes dans ce qu'elles faisaient. C'est surtout parce que des institutions comme DARPA les ont aidées, avec des fonds publics, à devenir des experts en matière de technologie de la défense. Elles ont donc acquis leur expertise beaucoup grâce aux fonds publics.

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

Quand on regarde les dépenses de la défense au Canada, on constate qu'une grande part des achats est faite aux États-Unis ou ailleurs à l'extérieur du Canada.

Les premiers témoins qu'on a rencontrés jusqu'à maintenant, notamment des représentants de la défense, ont dit que ça relevait du processus d'approvisionnement. Par exemple, j'ai vu les contrats qui étaient donnés à Boeing pour des appareils en fin de vie plutôt qu'à Bombardier pour des appareils faits au Canada. Je sais que des appareils de Boeing seront faits en grande partie au Canada, mais il y a des cas de lunettes, de jumelles de vision nocturne dont l'appel d'offres était fait sur mesure pour ce qui se fait aux États-Unis plutôt que pour ce qui est fait au Canada.

D'après votre expérience, et pas seulement en tant que chef de la direction de U15, qu'est-ce qui devrait être changé pour maximiser les retombées économiques des dépenses en défense au Canada? Par ailleurs, qu'est-ce qui est fait dans les universités pour maximiser les retombées dans l'économie locale par l'entremise de BO-REALIS?

• (1805)

Robert Asselin: C'est une excellente question.

C'est vraiment au cœur de la politique industrielle de la défense — à mon avis, c'est aussi ce qui déterminera si elle obtiendra du succès ou non —, ce sera de voir si on est capable, de fournir un approvisionnement public qui aidera nos compagnies canadiennes à prendre de l'expansion sur le marché; on pourra même éventuellement exporter nos technologies, nos services et notre équipement.

Quant aux exportations et à la culture du ministère de la Défense, je vais être franc et je pense que je ne serai pas le premier ni le dernier à le dire, c'est évident qu'on s'est toujours tourné vers les Américains pour acheter leur technologie parce que c'était plus pratique, plus intégré. Cependant, si on ne change pas cette habitude et si on n'encourage pas le marché intérieur, on ne sera pas capable d'aider nos compagnies à réussir. De plus, la politique industrielle de la défense, à mon avis, ne sera pas une réussite. C'est donc un changement de culture fondamental et un changement de politique publique qui sont au cœur de cette politique, à mon sens.

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

C'est bien entendu.

Monsieur le président, me reste-t-il du temps de parole?

Le président: Il vous reste 20 secondes.

Gabriel Ste-Marie: J'en profiterai pour vous questionner sur l'importance d'un ancrage dans le prochain budget, qui sera présenté le 4 novembre, pour savoir ce que vous en pensez.

Robert Asselin: D'accord.

Le président: Merci.

[Traduction]

Monsieur Falk, vous avez la parole.

Ted Falk: Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins de leurs interventions.

Monsieur Borger, je voudrais commencer par vous.

Je voudrais revenir à un commentaire que vous avez fait dans votre exposé. Vous avez dit que la politique des retombées industrielles et technologiques doit être mise au rebut.

Au sein de cette politique, il y a des éléments qui ne sont aucunement reliés à la fabrication et à l'approvisionnement en matière de défense. Pourriez-vous me dire spécifiquement quel est le problème de ce programme ou quels obstacles il crée?

Richard Borger: Il s'agit d'une question incroyablement difficile.

Ted Falk: C'est pour cela que vous êtes ici.

Richard Borger: En toute honnêteté, le programme de RIT est au mieux nébuleux. Pour véritablement connaître les tenants et les aboutissants du programme de RIT, il est important de consulter quelqu'un d'ISDE directement pour qu'il ou elle se prononce là-dessus.

Toutefois, en me fondant sur mon expérience avec le programme de RIT, comme nous l'a dit le représentant du bureau du directeur parlementaire du budget, le programme n'est pas très bénéfique pour les Canadiens. Nous constatons que seulement 30 % des bénéficiaires sont des entreprises canadiennes. Nous constatons également que ce processus est souvent exploité par des grandes compagnies de défense au point où les PME déploient des efforts pour préparer leurs argumentaires de vente dans l'espoir qu'elles auront l'occasion de signer un contrat qui pourrait être hors de leur portée. Le temps qu'elles consacrent à ces contrats devrait plutôt être consacré à la R-D ou à la mise au point du produit sur lequel elles sont concentrées.

En plus de cela, dans mon poste, j'ai vu des argumentaires de vente visant à aider les grandes compagnies de défense à s'acquitter de leurs obligations quant aux RIT sans se préoccuper vraiment de la question du bénéfice pour l'économie canadienne. Selon moi, cela est inquiétant. Cela illustre que tandis que le concept de base des RIT est foncièrement bénéfique pour les Canadiens, il n'est tout simplement pas appliqué correctement. C'est pour ces motifs que j'ai suggéré l'abrogation du programme.

• (1810)

Ted Falk: D'accord, alors, abrogez-le.

Il semble très difficile pour les PME de se tailler une place au sein du secteur de l'approvisionnement de défense ou du secteur de la défense en général. Quelles sont certaines des barrières que vous avez cernées qui empêchent les petites et moyennes entreprises d'accéder à des contrats ou à des offres dans le secteur de la défense?

Richard Borger: Beaucoup d'éléments empêchent les PME de commercialiser leurs produits auprès des Forces armées canadiennes ou du ministère de la Défense nationale. Peut-être qu'un des plus grands obstacles est le manque de relations directes avec un exploitant. Au moment où un contrat est émis, il a déjà subi plusieurs examens, et le contrat a été distillé à un tel point qu'il n'est plus valide aux yeux de l'exploitant. L'appareil produit n'est plus valide, puisqu'il n'y a pas de boucle de rétroaction directe entre l'utilisateur final et les innovateurs eux-mêmes.

Ted Falk: Puis-je vous interrompre?

Richard Borger: Absolument.

Ted Falk: Êtes-vous quelque peu inquiet quant à la possibilité que cette nouvelle initiative de mise en place d'une agence d'acquisition de défense crée un autre palier de bureaucratie qui risque d'exacerber davantage ce problème?

Richard Borger: C'est peut-être naïf de ma part, mais j'ai de l'espoir. C'est pour cette raison que j'ai suggéré la création d'un groupe qui serait axé — tout comme ce qui a été fait avec Brave1 en Ukraine — sur chaque nouvelle innovation dont les capacités technologiques ont été validées par un utilisateur final ou un par un groupe d'utilisateurs finaux. Ainsi, ils pourraient ensuite valider la fonctionnalité de cette technologie dans une boucle de rétroaction très rapide. Cela permettrait de fournir immédiatement une rétroaction utile à l'innovateur, ce qui lui permettrait ensuite d'ajuster son prototype pour la prochaine phase de commercialisation.

Ted Falk: Je précise, à l'intention du Comité, que la plupart des PME doivent passer par une grande entreprise, et non traiter directement.

Richard Borger: Oui.

Ted Falk: Dans le cas de certaines applications, il serait bénéfique pour le Canada et pour notre agence de défense d'entretenir une relation directe avec certaines de ces PME. Comment pourrions-nous faire cela ou encourager cela?

Richard Borger: Encore une fois, cela revient à mon premier argument quant à la révision et à la redynamisation du programme Solutions innovatrices Canada, surtout dans le volet des mises à l'essai. C'est un bijou. Il permet à des innovateurs de produire leur innovation, de la présenter à des utilisateurs finaux et d'obtenir une rétroaction immédiate, idéalement avec un évaluateur externe qui pourrait promouvoir l'élément présentant un double usage. Il ne considère pas le gouvernement comme le client final, et permet à d'autres utilisateurs à l'extérieur du secteur public d'intervenir dans le processus de mise au point.

En réalité, ce programme a permis à de nombreuses PME au Canada de passer à la vitesse supérieure.

Ted Falk: Merci.

Monsieur Salt, je voudrais vous poser une question également. Vous avez souligné que, plus le Canada tarde à se procurer nombre de ces technologies émergentes nécessaires, plus grand est le risque que la défense continentale canadienne ainsi que les engagements quant à la sécurité internationale soient affectés. Ma question est la suivante: de quelles manières la bureaucratie gouvernementale nuit-elle à la capacité du Canada de se procurer rapidement des technologies émergentes cruciales pour sa souveraineté et sa défense nationales?

Le président: Soyez concis, s'il vous plaît, monsieur Salt. Merci.

Alexander Salt: Grosso modo, je suis d'avis qu'il existe une culture de l'aversion au risque dans le processus de prise de déci-

sions qui caractérise notre bureaucratie. Nous ne souhaitons pas prendre la mauvaise décision. On s'attend toujours à ce que chaque décision soit parfaitement correcte, plutôt que, disons, correcte à 85 % que la livraison se fasse à temps. Nous devons nous défaire de cette culture de l'aversion au risque et tout simplement être préparés à prendre un certain risque pour que les décisions soient prises plus rapidement, afin de se procurer la technologie et l'équipement dont nous avons besoin à temps et à bon prix.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Acan, vous avez la parole.

Sima Acan: Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins de leur présence ce soir.

Cette question s'adresse à n'importe quel expert, mais monsieur Borger, c'est à vous en particulier que je m'adresse.

Le nouveau gouvernement du Canada a réalisé, au cours du présent exercice financier, un investissement historique qui profitera aux générations à venir de plus de 30 milliards de dollars, lequel garantira l'atteinte de la cible de dépense de 2 % au sein de l'OTAN. Cet été, lors du sommet des leaders de l'OTAN, le premier ministre a également annoncé que le Canada allait atteindre les nouvelles cibles de l'OTAN en matière de dépenses et de capacité de défense de 3,5 et de 5 %.

En tant que députée ayant une formation en génie électronique et une expérience de la robotique et des systèmes de défense continentale sans pilote, j'estime que ces investissements sont des mesures très importantes, non seulement pour notre souveraineté, mais aussi pour nos industries, dans la mesure où ils sont susceptibles de propulser le pays au premier rang mondial afin qu'il devienne le fabricant de matériel de défense de référence à l'échelle mondiale.

Selon vous, quelles conséquences ces investissements auront-ils sur la capacité du pays à produire du nouveau matériel de défense? Avons-nous ce qu'il faut pour débloquer les fonds à temps afin d'atteindre nos cibles?

• (1815)

Richard Borger: Merci beaucoup d'avoir posé la question, surtout la dernière partie.

L'annonce de l'investissement a été très bien accueillie par l'industrie. C'est quelque chose dont nous avons désespérément besoin. Il reste cependant le défi suivant: comment tirer le meilleur parti de cet argent, et comment investir les fonds?

Il s'agit essentiellement d'un problème d'approvisionnement. Il est facile de dire que nous devons régler un problème d'approvisionnement, mais il s'agit là d'un changement qui touche des générations. Je pense que l'une des solutions les plus faciles est de déléguer ce pouvoir d'achat à un niveau hiérarchique plus bas, afin que l'approche soit plus dynamique et que l'approvisionnement ait vraiment lieu, de façon à éviter que l'on attende une approbation d'achat émanant de la haute direction. À vrai dire, il est possible de déléguer ce pouvoir d'achat à des niveaux hiérarchiques beaucoup plus bas, où les responsables sont tout aussi bien formés et responsables au moment de gérer l'argent du public, mais capables d'agir beaucoup plus rapidement avec cet argent.

De plus, en parlant de délais, il faut beaucoup plus insister sur le maintien des normes de service par approvisionnement. Lorsque je travaillais avec des innovateurs, il nous arrivait d'attendre 6, 8, 10 voire 12 mois pour obtenir une réponse à une soumission ou à un appel d'offres.

Pour ce qui est des conditions de service... entre 5 et 25 jours, et nous devons nous améliorer à ce chapitre. Les modalités de service et l'annonce de l'investissement sont déjà là, alors le simple fait d'appliquer ces modalités pourrait vraiment aider à débloquer l'argent à temps. C'est très important pour les PME du pays.

Sima Acan: Merci beaucoup.

Votre travail au sein de Acme Testing and Consulting, en particulier dans les projets de systèmes d'aéronefs télépilotes et les plateformes robotiques, positionne votre entreprise comme un partenaire stratégique dans ce soutien, et aide à combler le fossé entre le concept et le déploiement. Nous avons vu en Ukraine — et cela a été mentionné à maintes reprises ce soir — que les drones attritionnables à faible coût sont en train de transformer le combat moderne. Le ministère de la Défense nationale a appelé cela une approche transformatrice pour la défense du Canada et des industries de la sécurité, dans la mesure où ces appareils améliorent les capacités du pays et protègent notre souveraineté nationale.

À présent, le défi consiste à mettre sur pied une chaîne d'approvisionnement, comme vous l'avez mentionné, qui non seulement soutient les PME canadiennes, mais attire également les entreprises étrangères pour qu'elles mènent leurs activités ici.

Monsieur Borger, selon vous, quels sont les goulots d'étranglement les plus pressants, dans la chaîne d'approvisionnement du Canada, qui limitent la capacité des PME de se développer et de devenir compétitives? De plus, comment pouvons-nous travailler pour attirer des entreprises étrangères, les faire investir en faisant entrer des fonds au Canada et en établissant leurs usines ici?

Richard Borger: Je peux parler en particulier des drones et des systèmes d'aéronefs télépilotes. L'un des gros goulots d'étranglement dans ce secteur tient aux circuits imprimés ainsi qu'aux matériaux précieux qui sont utilisés dans leur fabrication.

Ici, en Ontario, nous examinons les projets pouvant servir en cas d'incendie, peut-être, ou dans le cadre d'autres initiatives d'une importance cruciale pour la souveraineté nationale. Je pense qu'il est essentiel que nous travaillions à l'élaboration de ces programmes afin de permettre aux PME canadiennes d'accéder aux ressources dont nous avons besoin ici, au pays.

Pour ce qui est de l'investissement, je pense qu'il est préférable de s'adresser à certains de mes autres collègues du groupe. L'économie ne fait pas partie de mes sujets d'expertise.

Sima Acan: Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, madame Acan.

[Français]

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole, pour deux minutes et demie.

Gabriel Ste-Marie: Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Borger.

Je voudrais vous entendre plus en détail sur une chose que vous avez dite, à savoir que, pour garantir des procédures d'approvisionnement dynamiques avec une surveillance appropriée, il est impératif

de déléguer les pouvoirs d'approvisionnement soient délégués à des niveaux de gestion inférieurs.

Pourriez-vous nous expliquer la raison de cette nécessité?

[Traduction]

Richard Borger: Merci, et même si le français est une belle langue, ce n'est assurément pas ma langue maternelle.

La stratégie d'approvisionnement dynamique, axée sur la délégation de pouvoir, est essentielle, selon moi, car à l'heure actuelle, selon mon expérience dans le suivi des contrats, l'analyse budgétaire a été effectuée, la nécessité de cette technologie a été confirmée par un palier de la direction, et cette demande de contrat a ensuite été acheminée à la haute direction. Cette haute direction répond à 300, voire 400 courriels par jour, et il peut prendre plusieurs semaines avant que le courriel ne soit traité. À partir de là, c'est l'équipe de gestion qui s'en occupe et qui lance le marché. Le fait de permettre que ce pouvoir soit délégué à un palier hiérarchique inférieur rendra ce processus davantage dynamique, selon moi.

De plus, j'étais au GCXpo récemment ici à Ottawa, et j'ai entendu la lieutenant-colonelle Amanda Whalen parler de la possibilité de combiner les pouvoirs délégués, afin que nous puissions disposer d'un pouvoir d'approvisionnement délégué supérieur à celui dont nous disposons à l'heure actuelle.

Cela permettrait aux personnes partageant les mêmes idées, qui reconnaissent le besoin désespéré d'une technologie, de combiner, dans une analyse de rentabilisation, le besoin de cette technologie et les pouvoirs d'approvisionnement, et d'être en mesure en fait d'acheter cette technologie beaucoup plus rapidement que ce que nous voyons maintenant.

• (1820)

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

[Traduction]

Monsieur Guglielmin, vous avez jusqu'à cinq minutes.

Michael Guglielmin: Merci aux témoins de leur présence.

Monsieur Salt, selon ce que vous avez observé dans le passé, le système d'approvisionnement actuel a tendance à favoriser les sociétés de défense importantes et les plus traditionnelles par rapport aux petites sociétés qui disposent de solutions très innovantes. Comment le gouvernement peut-il restructurer le système d'approvisionnement afin que les règles du jeu soient uniformisées pour les PME?

Alexander Salt: Deux ou trois choses me viennent tout de suite en tête.

La première est qu'il faut simplement accélérer le délai de traitement du contrat, car les petites entreprises ne disposent pas d'assez de marge de manœuvre financière pour se permettre d'attendre pendant des mois, six mois, voire des années. Elles doivent payer leur loyer, leurs équipes juridiques, et verser des salaires.

La deuxième chose qui mériterait d'être améliorée encore plus rapidement est le fait d'élaborer une sorte de plateforme de communication ou centre de soutien. C'est ce que les Britanniques testent en ce moment même avec leur communauté de PME du secteur de la défense. En particulier dans le secteur émergent de la technologie comme l'IA et les technologies quantiques, vous avez des sociétés qui ne comptent aucun employé ayant une expérience préalable dans le secteur de la défense ou militaire. Il s'agit là d'un tout nouveau monde dans lequel ils cherchent potentiellement à s'aventurer, surtout vu les capitaux de plus en plus accessibles, sauf qu'ils ignorent le fonctionnement des processus. Ils ignorent comment les RIT fonctionnent. Ils ignorent le fonctionnement de tous ces éléments.

Je pense qu'ils doivent trouver très déroutant le fait de tenter de se positionner afin de participer dans le secteur, sauf quand les entrepreneurs principaux les approchent. Le fait de disposer de plus d'options de dialogue ouvert avec le ministère, afin qu'on leur explique le processus et qu'on leur fournisse un soutien continu au fur et à mesure qu'ils reçoivent potentiellement des contrats, peut vraiment faire la différence dans la mesure où cela favorise un environnement plus accueillant pour permettre aux petites entreprises de participer.

Michael Guglielmin: Nous savons qu'un grand nombre de projets sont préapprouvés. Le secteur privé est souvent prêt à fournir ses services, mais le gouvernement ne fait souvent pas de suivi. Cela semble être le cas ici.

Que diriez-vous aux innovateurs dont le travail a été ralenti non pas en raison de problèmes techniques, mais peut-être plutôt en raison de dépassements de coûts ou de retards bureaucratiques dans le processus d'approvisionnement? Que devraient-ils faire?

Alexander Salt: Comme j'ai discuté avec certaines personnes, en particulier dans le domaine des petites et moyennes entreprises, lorsqu'il y a des pauses ici au pays, elles pensent en premier lieu au marché d'exportation, et en particulier aux États-Unis, qui, en toute franchise, est un peu plus accueillant pour elles. Si le département de la Défense des États-Unis veut de la technologie, même si elle se trouve au Canada, il va faire en sorte de se la procurer.

Le conseil habituel que je leur donne de manière informelle, c'est d'aller jeter un coup d'œil à l'étranger pendant que nous essayons de rendre les choses plus efficaces ici au Canada.

Michael Guglielmin: Monsieur Borger, j'ai une question pour vous.

Vous avez mentionné que les contrats pouvaient prendre jusqu'à six semaines pour passer de la conception à la soumission transmise à SPAC. Vous avez expliqué que ce retard était dû en partie au fait que seule la haute direction pouvait approuver des contrats dépassant 40 000 \$, alors que les cadres à l'échelle de la fonction publique ne pouvaient s'occuper que des contrats d'une valeur inférieure.

Comment cette concentration du pouvoir au niveau de la haute direction crée-t-elle des retards inutiles? Pouvez-vous davantage expliquer les types de conditions nécessaires pour habiliter les décideurs au niveau des gestionnaires, afin de veiller à ce que cela soit fait dans un délai rapide?

Richard Borger: Je vais d'abord répondre à la deuxième partie de votre question.

Je pense que nous avons déjà l'habilitation. Le palier de gestion inférieur est déjà formé en ce qui a trait à l'approvisionnement. Certains gestionnaires suivent des cours de trois à cinq jours à ce sujet. Nous les rémunérons bien. Le gouvernement les rémunère bien. Nous faisons ainsi, car nous avons confiance au jugement dont ils font preuve dans ce qu'ils font, et ils sont bien formés pour le faire. Je pense que les processus sont déjà en place pour accélérer les choses.

De plus, en ce qui concerne SPAC, si le ministère est véritablement débordé par les contrats comme ils le prétendent... essentiellement — et c'est mon avis de profane — il s'occupe simplement de la gestion de contrat, c'est-à-dire, qu'il applique les lois commerciales appropriées, et veille à ce que les contrats conclus respectent tous les freins et contrepoids requis par le gouvernement du Canada. N'importe quel cabinet d'avocat digne de ce nom pourrait le faire. Nous pourrions facilement nous débarrasser d'une partie de ce travail en la confiant à un cabinet d'avocats qui a cette capacité contractuelle pour nous permettre d'être à nouveau dans les délais. Ensuite, lorsque la charge de travail reviendra à la normale, nous pourrions ramener ces contrats à l'interne.

• (1825)

Michael Guglielmin: Merci.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

Madame O'Rourke, vous avez jusqu'à cinq minutes.

Dominique O'Rourke: Merci, monsieur le président.

Les États-Unis et le Royaume-Uni disposent de volets d'approvisionnement consacrés aux petites et moyennes entreprises. Les États-Unis disposent en fait d'un volet qui se consacre aux initiatives DEI. Étant donné qu'il y aurait davantage de concurrence à ce niveau-là, et éventuellement des coûts inférieurs puisque les marchés ne risquent pas d'être confiés en sous-traitance à des fournisseurs de niveau un ou deux, est-ce que vous appuyeriez le fait que le Canada adopte un volet consacré aux initiatives DEI ou aux petites entreprises?

Alexander Salt: Absolument. Je pense que cela aiderait énormément à uniformiser les règles du jeu.

Dominique O'Rourke: Parfait.

Je partage mon temps, donc je vais très vite.

Merci.

[Français]

Monsieur Asselin, on parle de militaires et de décisions qui deviennent des questions de vie ou de mort.

À quel stade, à votre avis, applique-t-on encore la déontologie, particulièrement dans l'utilisation de l'intelligence artificielle et d'armes autonomes, des limites à ne pas franchir en matière de production, d'achat ou d'exportation?

Est-ce que cela se fait au moment du concept?

Est-ce que cela se fait à l'université?

Où cela se situe-t-il dans notre conversation sur la Stratégie de défense industrielle?

Robert Asselin: Je vous remercie de votre question, qui est très pertinente.

Toutes sortes de politiques encadrent la recherche universitaire. Je peux seulement parler de cette question en ce qui a trait à l'éthique, à ce qu'il est permis ou non de faire. Évidemment, il y a un concept de liberté universitaire qui laisse les chercheurs et les chercheuses libres de choisir la façon dont ils conduisent leurs recherches et les questions qui s'y rattachent. Je pense que c'est important.

Pour ce qui est de l'intelligence artificielle, c'est assurément un grand chantier. Comment va-t-on la réglementer?

Je pense qu'une politique viendra du ministère de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, plutôt que du milieu universitaire.

Dominique O'Rourke: Je cède mon temps de parole à M. Bardeesy.

Karim Bardeesy: Merci, madame O'Rourke.

Monsieur Asselin, je sais que certains de vos membres ont rencontré le ministre McGuinty, au cours de l'été.

Selon vous, quel est le niveau de préparation dans la fonction administrative et de la direction des universités pour l'approvisionnement de la Défense?

Robert Asselin: Je vous remercie de votre question.

Suivant lors des discussions très constructives que nous avons eues avec le ministre de la Défense nationale, on a exprimé un sentiment d'urgence de part et d'autre. Nous comprenons que le pays a besoin de mobiliser rapidement tous les acteurs, y compris les grandes universités de la recherche. Nous sommes donc là pour répondre à cette demande. Je veux être clair à cet égard.

La question sur l'approvisionnement est un peu plus compliquée dans le milieu universitaire. Ce ne sont pas ces établissements qui prennent des décisions ou achètent la technologie nécessairement. Cependant, sur la question de l'intelligence artificielle, les grandes universités de la recherche peuvent faciliter la superinformatique, soit la capacité de générer une masse de données, et y jouer un grand rôle. D'ailleurs, bon nombre de nos universités et parties prenantes jouent un rôle très important dans ce domaine.

Karim Bardeesy: Nous avons entendu le témoignage d'un représentant de l'Université de l'Alberta, qui a lancé sa propre initiative en créant le Centre for Applied Research in Defence and Dual-Use Technologies.

Qu'attendez-vous de vos membres dans le cadre de cette initiative?

Robert Asselin: Je vous remercie de votre question.

Parmi nos 15 grandes universités de recherche, chaque établissement a déjà établi des capacités de recherche et entretient déjà des relations avec le ministère de la Défense nationale.

Puisque l'objectif et l'ampleur de la démarche appellent à la mobilisation, les efforts déployés seront alors plus importants. J'aimerais clairement indiquer aux membres du Comité qu'il existe déjà une grande capacité de recherche au sein de nos grandes universités de la recherche en matière de défense, de sécurité nationale, de cybersécurité, de physique quantique, d'intelligence artificielle et de la défense de l'Arctique.

Les capacités sont grandes, mais il faut continuer de les développer. Conséquemment, nous espérons pouvoir travailler avec le ministère de la Défense nationale relativement à cette démarche.

• (1830)

[Traduction]

Karim Bardeesy: Merci.

Le président: Merci beaucoup à nos témoins. Je suis très reconnaissant de vos contributions aujourd'hui.

Chers collègues, j'ai informé les représentants respectifs de chaque parti du fait que nous allions poursuivre à huis clos pendant cinq minutes, car nous devons rapidement discuter d'un sujet. Cela signifie que tout membre des médias, tout témoin ou tout membre du personnel non autorisé devra quitter la pièce au plus vite, s'il vous plaît, car vous ne pouvez pas rester ici pendant que nous poursuivons à huis clos.

Chers témoins, merci beaucoup.

Monsieur Asselin, merci.

Nous suspendons brièvement la séance, et nous allons poursuivre à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>